



**PLAN DE CAMPAGNE
AGRICOLE**

2014-2015

Février 2014

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION	6
ORGANISATION DES SERVICES DU DEVELOPPEMENT RURAL.....	7
II. CONTEXTE	7
III. METHODOLOGIE	9
IV. BILAN SYNOPTIQUE DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2013-2014.....	10
4.1 - PRODUCTIONS AGRICOLES	10
4.2- PRODUCTIONS PASTORALES.....	20
4.3 SANTE ANIMALE ET SANTE PUBLIQUE VETERINAIRE.....	22
4.4 PRODUCTIONS HALIEUTIQUES ET AQUACOLES	24
V. PROGRAMMES D'ACTIVITES 2014 2015.....	26
COÛT DU VOLET PRODUCTIONS AGRICOLES	50
VI AMENAGEMENTS HYDRO AGRICOLES ET EQUIPEMENTS	52
VII. PROGRAMME DE LA PROTECTION DES VEGETAUX.....	53
VIII. PROGRAMME DE LA RECHERCHE AGRICOLE (IER).....	54
IX. ACTIVITE DE FORMATION ET D'ANIMATION RURAL.....	56
X. ACTIVITE DE CONTROLE ET DE LEGISLATION PHYTOSANITAIRE.....	56
XI. ACTIVITES DE RENFORCEMENT DU DISPOSITIF D'APPUI CONSEIL	56
XII. PRODUCTIONS PASTORALES	57
12.1. PRODUCTION DE LAIT :	57
12.2 PRODUCTION DE VIANDES.....	58
12.3 PRODUCTION DE VOLAILLES.....	59
12.4 PRODUCTION DE CUIRS ET PEAUX	59
12.5 DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS D'ELEVAGE	60
12.6 MESURES D'ACCOMPAGNEMENT : ELLES PORTENT SUR LES POINTS SUIVANTS.....	60
12.7 COUT DU VOLET PASTORAL.....	63
XIII. PRODUCTION HALIEUTIQUE ET AQUACOLE	64
13.1 PRODUCTION DES CAPTURES (MISE A TERRE)	64
13.2 PRODUCTION AQUACOLE	64
13.3 FORMATION DES ACTEURS	65
13.4 COMMUNICATION.....	65
13.5 SUPERVISION-SUIVI-EVALUATION	65
13.6 COUT DU VOLET HALIEUTIQUE ET AQUACOLE	66
XIV- SANTÉ ANIMALE ET SANTÉ PUBLIQUE VÉTÉRINAIRE	67
14.1 SOUS-PROGRAMME SANTE ANIMALE	67
14.2. SOUS-PROGRAMME SANTE PUBLIQUE VETERINAIRE.....	70
14.3. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT	71

XV. PROGRAMMES DU COMMISSARIAT A LA SECURITE ALIMENTAIRE	72
15. 1. RECONSTITUTION DU STOCK NATIONAL DE SECURITE	72
15.2. RECONSTITUTION DU STOCK D'INTERVENTION DE L'ETAT	72
15.3. RECONSTITUTION DU FOND DE SECURITE ALIMENTAIRE	73
15.4. RECONSTITUTION DES STOCKS DES BANQUES DE CEREALES PILLEES PAR LES OCCUPANTS	73
15. 5. APPUI AUX COUCHES VULNERABLES A ACCEDER AUX CEREALES DANS LES REGIONS DE TOMBOUCTOU, GAO, KIDAL ET LE NORD DE KAYES	73
15.6. APPUI AUX 75 490 PERSONNES EN SITUATION D'URGENCE	73
15.9. CONDUITE D'UNE ETUDE APPROFONDIE SUR L'EVALUATION D'IMPACT DE L'ORPAILLAGE SUR LES ACTIVITES AGRICOLES PHENOMENE.....	73
XVI. ORGANISATION ET STRUCTURATION DU MONDE RURAL (PROFESSION AGRICOLE).....	73
16.1 APPUIS ET ANIMATION DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES	73
16.2 APPUI A LA MISE EN PLACE DES INTERPROFESSIONS.....	74
16.3 ENREGISTREMENT ET IMMATRICULATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES ET DES ENTREPRISES AGRICOLES :	74
XVII. GENRE	74
XVIII. APPUIS A LA PROMOTION DES FILIERES AGRICOLES	76
XIX AUTRES PROGRAMMES	77
19.1 APPROCHE AGROPOLES ET PROGRAMMES DE RESILIENCE/ MESURES D'ADAPTATION AUX EFFETS DE CHANGEMENT CLIMATIQUES.....	77
19.2 LE PARTENARIAT PUBLIC –PRIVE (PPP).....	78
19.3 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET GESTION DE LA FERTILITE DES SOLS	79
19.4- PROGRAMME VCT/VCF	79
19.5 BESOINS EN RESSOURCES HUMAINES	79
XX. DISPOSITIF DE SUIVI-EVALUATION ET ACTIVITES DE PLANIFICATION	79
XXI. HYPOTHESES ET RISQUES	80
XXII. STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE	81
XXIII. COUT DU PLAN DE CAMPAGNE AGRICOLE.....	81
CONCLUSION.....	83
ANNEXE	84

SIGLES ET ABREVIATIONS

ADRAO :	Association pour le Développement de la Riziculture en Afrique de l'Ouest
AGIR-	Alliance Globale Initiative Résilience – Priorité
PRP :	Résilience Pays
AGRA:	Agrarian Green Revolution in Africa
ANADEB :	Agence Nationale pour le Développement des Bioénergies
AOPP :	Association des Organisations Paysannes Professionnelles
APCAM :	Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali
BAD :	Banque Africaine de Développement
BID :	Banque Islamique de Développement
CAA :	Centre d'Apprentissage Agricole
CADA :	Cellule d'Appui à la Décentralisation de l'Administration
CEDEAO	
:	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEP :	Champs-Ecoles-Producteurs
CILSS :	Comité Inter Etat de Lutte contre la Sècheresse au Sahel
CMDT :	Compagnie Malienne de Développement des Textiles
CNLCP :	Centre National de Lutte contre le Crique Pèlerin
CNOP :	Coordination Nationale des Organisations Paysannes
CNRA :	Centre National de Recherche Agricole
CSCR :	Cadre Stratégique de Croissance et de Réduction et de Pauvreté
CSLP :	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CT :	Collectivités Territoriales
DFM :	Direction des Finances et du Matériel
DNA :	Direction Nationale de l'Agriculture
DNP :	Direction Nationale de la Pêche
DNPIA :	Direction Nationale des Productions et des Industries Animales
DNSV :	Direction Nationale des Services Vétérinaires
DRA :	Direction régionale de l'Agriculture
DRH :	Direction des Ressources Humaines
DRPIA :	Direction Régionale des Productions et Industries Animales
EAC :	Enquête Agricole de Conjoncture
ENI :	Ecole Nationale d'Ingénieurs
FAO :	Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation dans le monde
GIPD :	Gestion Intégrée des Productions et des Déprédateurs (programme)
IDA :	International Fund Agriculture
IER :	Institut d'Economie Rurale
IPR :	Institut Polytechnique Rural
LOA :	Loi d'Orientation Agricole
MDR :	Ministère du Développement Rural

ODRS :	Office de Développement Rural de Sélingué
OHVN :	Office de la Haute Vallée du Niger
ON :	Office du Niger
ONG :	Organisations Non Gouvernementales
OPIB :	Office du Périmètre Irrigué de Baguineda
OPV :	Office de la Protection des Végétaux
ORM :	Office Riz Mopti
ORS :	Office Riz Ségou
P/P	Projets et Programmes
P2RS :	
PAM :	Programme Alimentaire Mondial
PAPAM :	Programme d'Accroissement de la productivité Agricole
PAPIV :	Projet d'Appui aux Périmètres Irrigués Villageois
PCDA :	Programme de Compétitivité et Diversification Agricole
PDA :	Politique de Développement Agricole
PDRIAS	
PISA :	Programme Italien de sécurité Alimentaire
PIV :	Périmètre Irrigué Villageois
PPP :	Partenariat Public Privé
SDDR :	Schéma Directeur de Développement du Secteur Rural
SSN :	Service Semencier National
UEMOA :	Union Economique Monétaire Ouest-africaine
WAAPP :	Programme d'Amélioration de la Productivité de l'Agriculture en Afrique de l'Ouest

PLAN DE CAMPAGNE AGRICOLE 2014 2015

I. INTRODUCTION

Le plan de campagne agricole est un document de programmation annuelle qui définit un ensemble d'objectifs, d'activités, de stratégies cohérentes et de ressources destinées à atteindre des objectifs de développement Agricole, notamment la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que l'amélioration des revenus des producteurs et la réduction de la pauvreté.

Il est l'un des instruments de mise en œuvre des politiques et stratégies et programmes Agricoles. Il intègre essentiellement les activités de soutien aux exploitants Agricoles (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs) dans le cadre de l'augmentation de la production et de la productivité agricoles sur une période allant du mois de mai de l'année (n) au mois d'avril de l'année (n+1).

Le Plan de campagne Agricole 2014-2015 s'inscrit dans la tradition des rapports annuels de Plan de campagne, mais se veut novateur. En effet, le Programme couvre toutes les activités de développement Agricole (agriculture, élevage, pêche et Sécurité alimentaire) et prend en compte les interventions des structures publiques en la matière.

Cette nouvelle orientation est rendue nécessaire en raison des impératifs de la loi d'orientation agricole et des objectifs macro-économiques fixés dans le cadre du CSCR. Elle se fonde également sur la nécessité d'adapter les stratégies opérationnelles en matière de développement Agricole aux évolutions institutionnelles découlant de l'approche sectorielle, la nouvelle configuration gouvernementale suite à la mise en place du nouveau gouvernement ; la mise en œuvre de la décentralisation, de la réforme de l'Etat.

Le processus préparatoire du Plan de campagne 2014 - 2015 a été lancé sur la base d'une note de cadrage définissant les orientations et les principes qui devrait servir de repère pour la conduite coordonnée et consensuelle du processus. La préparation a nécessité l'implication et l'engagement des principaux acteurs dont les structures publiques et les structures représentatives de la profession agricole les collectivités territoriales les représentants des organisations de la société civile à vocation agricole.

Ce processus a été mené à tous les échelons du niveau déconcentré au niveau national.

L'atteinte des objectifs de production agricole fixés à court ou moyen terme (plan d'action 2012/2017).

ORGANISATION DES SERVICES DU DEVELOPPEMENT RURAL (MISSIONS)

La structure actuelle du Ministère du Développement Rural, maître d'ouvrage délégué du Programme se présente se présente comme suit :

- Le Secrétariat Général ;
- Le Cabinet du Ministre du Développement Rural;
- Le Cabinet du Ministre Délégué auprès du Ministre du Développement Rural, chargé de l'Elevage, de la Pêche et de la Sécurité Alimentaire;
- La Direction Nationale de l'Agriculture ;
- La Direction Nationale du Génie Rural ;
- La Direction Nationale des Productions et des Industries Animales ;
- La Direction Nationale des Services Vétérinaires ;
- La Direction Nationale de la Pêche ;
- Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire ;
- Le Laboratoire Central Vétérinaire ;
- L'Office de la Protection des Végétaux ;
- Le Centre National de Lutte contre le Criquet Pèlerin ;
- La Direction des Finances et du Matériel (DFM) ;
- La Direction des Ressources Humaines (DRH) ;
- Les Projets et Programmes.

La Cellule de Planification et de Statistiques (CPS) et les Cellules d'Appui à la Décentralisation et de la Déconcentration sont des structures de soutien logistique

L'Institut d'Economie Rurale (I.E.R) et le CNRA sont des structures en partage entre le Ministère du Développement Rural et celui de l'Environnement et de l'Assainissement.

Outre ces services du développement rural, l'Office de la Protection des Végétaux joue un rôle important à la défense des cultures. A ce titre, il contribue fortement à la mise en œuvre du plan de campagne Agricole.

II. CONTEXTE

Le contexte d'intervention du PCA est dominé par les orientations du CSCPRP 3^{ème} génération 2012-2017, la LOA, la poursuite des réformes structurelles. Le contexte est également caractérisé par la reprise en main des zones libérées du pays.

Au plan macroéconomique

L'ambition du CSCRP à moyen terme: est de faire du Mali un pays émergent et une puissance agro-pastorale, doté d'une bonne qualité de vie.

Objectif global du CSCR 2012-2017 : vise à accélérer la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)

La sécurité alimentaire et développement rural est au premier rang des domaines d'interventions prioritaires du CSCR

Les grandes orientations du PCA 2014 2015 s'inscrivent dans les objectifs se du cadre stratégique de croissance et de réduction de la pauvreté pour la période 2012-2017 :

- croissance moyenne du PIB agricole en glissement quinquennal 7,9%
- productivité apparent des superficies cultivées 1,2%

Au plan institutionnel :

La poursuite et la consolidation des réformes structurelles constituent une des trois orientations stratégiques du CSCR. A cet effet, les opérations de réformes institutionnelles conduites par le Programme de Développement Institutionnel (PDI) au sein de l'Administration du Ministère de l'Agriculture seront poursuivies.

Dans le même temps, les hautes autorités marquent leur ferme volonté de mettre la région au cœur du développement avec l'ambition de confier à niveau de collectivité de larges responsabilités en termes de maîtrise d'ouvrage du développement

Le programme prend aussi en compte les options stratégiques du processus de décentralisation et préconise à cet effet, la mise à la disposition des services déconcentrés de 70 % des ressources humaines et financières. Il en est de même des réformes en cours qui touchent certaines filières.

Au plan sectoriel :

Il est important de rappeler que la Loi N° 06-045 du 5 septembre 2006 portant Loi d'Orientation Agricole (LOA) couvre l'ensemble des activités économiques du secteur Agricole et péri-Agricole. Elle fixe les orientations de la Politique de Développement Agricole (PDA).

La loi d'orientation agricole en fixant le cadre légal pour promouvoir le développement agricole du Mali a défini de façon explicite les grands objectifs de la politique agricole ainsi qu'il suit :

- la promotion économique et sociale des femmes, des jeunes et des hommes en milieu rural et périurbain ;
- la souveraineté et la sécurité alimentaires du pays ;
- la réduction de la pauvreté rurale ;
- la modernisation de l'agriculture familiale et le développement de l'agro-industrie ;
- la protection de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles ;
- l'augmentation de la contribution du secteur rural à la croissance économique
- l'aménagement Agricole équilibré et cohérent du territoire.

La Politique de Développement Agricole (PDA) a été adoptée par le Gouvernement en Août 2013. Elle a pour but de promouvoir une Agriculture durable, moderne et compétitive reposant, prioritairement sur les exploitations familiales Agricoles reconnues, sécurisées à travers la valorisation maximale du potentiel agro écologique et des savoir-faire Agricoles du pays et la création d'un environnement propice au développement d'un secteur Agricole moderne structuré.

Dans le droit fil de ces référents sectoriels, le Ministère a défini la vision du Département qui s'inspire des éléments essentiels de l'engagement du Président de la République pour le secteur et reste conforme à la LOA et la PDA dont la mise en œuvre opérationnelle se fera à travers l'instrument de planification qu'est le Programme National d'Investissement du Secteur Agricole (PNISA). Les engagements portent sur, entre autres, la nécessité de : (i) rehausser le niveau de financement du secteur agricole en lui affectant annuellement 15% du budget national et (ii) développer le partenariat public-privé en vue d'amplifier et de diversifier les investissements dans le secteur.

La LOA a également engagé l'Etat et le citoyen sur des options précises en matière de gestion de système agricole et dans le souci de préserver l'efficacité l'efficience et la durabilité des interventions en matière de développement agricole notamment la subvention, les risques majeurs, approvisionnement correct en intrants.

Aussi, il est impératif pour l'Etat et chacun des acteurs d'assumer sa part d'engagement et de responsabilité.

III. METHODOLOGIE

L'approche méthodologique utilisée pour élaborer le plan de campagne agricole est articulée autour des axes ci-après :

- ❖ la définition des principes et grandes orientations axes de la campagne Agricole et la diffusion de la note;
- ❖ la revue des bilans 2012 et la fixation des objectifs de productions aux niveaux local, régional et national ;
- ❖ la validation des projets de plan de campagne par les Directions centrales et leurs démembrements régionaux (DNA, Offices CMDT, DNGR, DNPIA, DNSV, DNP) ;
- ❖ la production du projet de plan de campagne Agricole consolidé et son approbation par le Ministère du Développement rural ;
- ❖ l'approbation du plan de campagne agricole par le Comité Exécutif National de l'Agriculture et le Conseil Supérieur de l'Agriculture.

IV. BILAN SYNOPTIQUE DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2013-2014

4.1 - PRODUCTIONS AGRICOLES

4.1.1 PRODUCTION CEREALEIERE

La campagne agricole 2013-2014 a démarré dans des conditions socio-économiques favorables grâce à la bonne production céréalière de la campagne agricole précédente (**6 674 427** tonnes de céréales : EAC 2013), au retour de l'administration et à la restauration progressive de la sécurité dans les régions Nord du pays. Les producteurs ont bénéficié d'importants appuis en intrants agricoles (semences et engrais) de la part de l'Etat et des partenaires au développement.

Toutefois, les conditions agro climatiques ont été peu favorables au déroulement général de la campagne agricole, ce qui a entraîné de déficit céréalière considérable dans plusieurs zones de production du pays (160 communes en difficulté alimentaire selon le SAP).

Du 1^{er} mai au 30 novembre 2013, selon les données fournies par la Direction Nationale de la Météorologie, le cumul des pluies recueillies est inférieur à celui de la campagne agricole dernière, mais supérieur ou similaire à la moyenne interannuelle.

Il faut signaler que les quantités de pluies enregistrées ont été mal réparties dans le temps et dans l'espace.

Sur le plan hydrologique, les hauteurs moyennes enregistrées sont inférieures à celles de l'année dernière sur tous les cours d'eau, à l'exception du Sankarani en amont de Sélingué.

Les hauteurs moyennes sont inférieures à celles d'une année moyenne à l'exception du Baoulé à Bougouni.

Les zones de riziculture de submersion contrôlée (ORS, ORM, Moyen Bani) ont atteint tardivement leurs côtes d'irrigation, ce qui a retardé les irrigations et influencé les productions..

Des pertes de superficies sont été causées par les inondations et la sécheresse :

- Riz : **97 517.3ha (11,8%)**
- Céréales sèches : **249 568.3 ha (6%)**
- **Total pertes : 347 085.6 ha (7%)**

La production céréalière pour la campagne agricole 2013/2014 selon les résultats provisoires de l'Enquête Agricole de Conjoncture (EAC) est de **5 437 293** tonnes contre **6 674 427 tonnes** en 2012/2013, soit une baisse de **-18,5%**.

Cette production céréalière, consignée dans le tableau n° 1, est répartie comme suit :

- **1 984 504** tonnes de riz ;(36,5 %)
- **1 304 969** tonnes de maïs ;(24,0 %)
- **1 236 594** tonnes de mil ;(22,8 %)
- **866 227** tonnes de sorgho ;(15,9 %)
- **16 488** tonnes de fonio ;(0,3 %)
- **28 512** tonnes de blé/orge (0,5 %)

EVOLUTION DES PRODUCTIONS CERELIERES DE 2006/2007 A 2013/2014

Tableau N°1 : Evolution des superficies et des productions céréalières

Campagnes agricoles	Unités	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014
Cultures									
Riz	superficie	408495	391869	626573	665109	686.496	830 408	679 369	543501
	production	960420	1082384	1607647	1950805	2.308.233	1 741473	1 914 867	1 984 504
Maïs	superficie	412484	409916	403877	558350	523.375	924 850	598 833	641463
	production	676838	689918	740108	1.476.995	1.403.576	1 298 234	1 713 736	1304969
Blé	superficie	3565	3430	5414	5101	9 515	9844	10 349	6900
	production	8565	8585	13166	15132	23.788	33 842	40 071	28512
Sorgho	superficie	917053	1090244	1041529	1520305	1.225.928	1 685 412	1 245 569	983806
	production	1128773	900791	1048688	1.465.620	1.256.806	1 191 020	1 212 440	866227
Mil	superficie	1495860	1586278	1591720	1724496	1.462.583	2 283 665	1 873 644	1477377
	production	1175272	1175107	1364469	1.390.410	1.373.342	1 462 139	1 772 275	136594
Fonio	superficie	45771	46477	72174	62305	66.875	65 252	43 809	35612
	production	26247	28692	40793	35.480	52.346	51 021	21 038	16488
Total Céréales	superficie (ha)	3283230	3528213	3.741.287	4.535.466	3 974 772	5 799 431	4 451 573	3688658
	production (T)	3693240	3 885 477	4.814.871	6.334.440	6 418 091	5 777 729	6 674 427	5437293
Taux par rapport à campagne précédente	Superficie	5,26%	7,46%	6,04%	21,23%	-5,5%	45,9%	-23%	-17%
	Production	8,61%	5,21%	23,92%	31,5%	15,4%	-10%	15%	-18%

On note que la production céréalière est passée de **3.693.240 tonnes** en 2006-2007 à **6 674 427 tonnes** en 2012-2013, soit un taux de croissance annuelle moyen d'environ **12%** (résultats de 2013/2014 sont provisoires).

Quant aux superficies, le taux de croissance annuelle moyen est de **5%** ; ceci dénote les efforts fournis dans le cadre de l'intensification des productions agricoles au Mali depuis la campagne agricole 2008-2009.

Il importe de signaler que tout le long de la campagne agricole, les informations ont été traitées et fournies régulièrement sur l'évolution des activités agricoles à travers le bulletin hebdomadaire instauré par le Ministère de l'Agriculture.

En outre, il convient de signaler que les intrants agricoles, notamment les engrais ont été mis en place à temps (**90%** de placement).

Les résultats intéressants obtenus ces dernières années méritent d'être renforcés et consolidés à travers des actions d'appui conseil qui sont entre autres :

- ✓ le respect des périodes de semis en rapport avec les prévisions agro météorologiques,
- ✓ l'utilisation des variétés performantes et des semences de qualité,
- ✓ la production et l'utilisation à grande échelle de la fumure organique,
- ✓ l'appui en intrants agricoles aux producteurs des zones déficitaires et celles affectées par la crise,
- ✓ la construction d'ouvrages d'économie d'eau et enfin
- ✓ la diffusion de l'information sur le climat auprès des producteurs et des mesures d'adaptation aux effets des changements climatiques.

Au cours de la campagne agricole 2014-2015, les efforts seront axés sur la construction des ouvrages d'économie de l'eau, l'utilisation à grande échelle de la fumure organique, la gestion de l'information climatique et l'approvisionnement en semences certifiées, notamment les semences de maïs hybride. Celles-ci, pour des raisons liées à leur potentiel de production élevé, ont créé un grand engouement au niveau des producteurs au cours des trois dernières campagnes agricoles (2011-2012 à 2013-2014).

4.1.2. PRODUCTION COTONNIERE



La production de coton graine est estimée à **446 600 tonnes** contre **453 822 tonnes** en 2012/2013, une baisse de **-1,6%**.

L'évolution de la production du coton de 2005/2006 à 2013/2014 est consignée dans le tableau n°2.

Tableau N°2 : Evolution des emblavures et de la production du coton de 2005/2006 à 2013/2014

Campagnes agricoles	Superficie	Production	Rendement en
2005/2006	521 029	508 536	976
2006/2007	459 265	398 562	868
2007/2008	283 927	247 584	872
2008/2009	196 712	190 000	966
209/2010	250 197	236 400	945
2010/2011	285 985	261 944	915,93
2011/2012	477 817	445 303	931,95
2012/2013	546 278	453 822	830,75
2013/2014	480 541	446 600	929,37

La production cotonnière qui était en augmentation continue depuis 2009-2010, grâce aux efforts fournis par l'Etat et les producteurs (subvention des intrants, appui conseil, organisation des producteurs, paiement du coton, etc.), a enregistré une légère baisse de l'ordre de **1,6%**, essentiellement liée au déficit pluviométrique.

Difficultés rencontrées : Elles se résument comme suit :

- l'insuffisance et vieillissement du personnel d'encadrement ;
- l'insuffisance de moyens logistiques pour les agents d'appui conseil et de contrôle ;
- l'insuffisance de semences hybrides de maïs sur le marché national ;
- l'occupation des agents d'encadrement par le processus de délivrance des cautions techniques au détriment de leur fonction principale qu'est la fourniture de l'appui conseil.

4.1.3 AUTRES RESULTATS PRODUITS DANS LE DOMAINE AGRICOLE

Dans le domaine du conseil agricole, la DNA a bénéficié des appuis des projets /programmes :

- formation de **2 784** producteurs / productrices et de **116** conseillers agricoles sur les itinéraires techniques des cultures du riz et du Niébé.
- signature et l'exécution de **116** Contrats de performance portant sur le transfert des technologies du riz de bas fond, du niébé et du système de riziculture intensif.
- Plantation : **1904 ha** et réalisation de **225 km** de haies vives ;
- Plants produits en pépinière : **83 160**.

Dans le domaine du contrôle phytosanitaire, les principaux résultats obtenus se présentent comme suit :

Les produits contrôlés à l'importation (tonne)

Céréales	761 095
Oléagineux	143 813
Fruits et Légumes	3 254 557
Coton et Dérives	116 908
Produits de Cueillettes	1 475 434

Les produits contrôlés à l'exportation (tonne)

Céréales	21 237
Oléagineux	208 694
Fruits et Légumes	50 024 683
Coton et Dérives	170 729
Produits de Cueillettes	138 120

❖ Semences certifiées

- **Riz** : 2 467 kg de **Pré base** ; 48 852 kg de **Base** ; 1 769 147 kg de **R1** et 1 161 923 kg de **R2**,
- **Maïs** : 297.170 kg de **Base** ; 195.110 kg de **R1** et 470 049 kg de **R2**.
- **Sorgho** : 19 296 kg de **Base** ; 192 812 de **R1** et 106 685 kg de **R2**.
- **Mil** : 1 341 kg de **Base** ; 91 289 kg de **R1** et 49 854 kg de **R2**.
- **Blé** : 40 000 kg de **R1**.
- **Fonio** : 990 kg de **Base** ; 8 298 kg de **R1** et 349 kg de **R2**.
- **Arachide** : 3 321 de **R1**, 14 832 de **R2**.
- **Niébé** : 7 713 kg de **Base** ; 22 551 kg de **R1** et 36 329 kg de **R2**.
- **Sésame** : 246 kg de **Base**, 10 004 kg de **R1** et 70 kg de **R2**.
- **Soja** : 500 kg de **R1**.
- **Gombo** : 451 kg de **Base** ; 165 kg de **R1** et 244 kg de **R2**.
- **Dolique** : 903 kg de **R1**.
- **Cultures fourragères** : 17126 kg de **R2**

Dans le domaine de la recherche agricole

Les résultats saillants obtenus sont les suivants:

➤ Productions végétales

❖ Cultures irriguées

Suivi phytosanitaire du riz irrigué

- Les principaux insectes nuisibles capturés au piège lumineux à l'Office du Niger ;
- L'évaluation des infestations dues aux foreurs de tiges ;
- L'ennemi naturel des foreurs rencontrés au cours de la campagne ;
- Les insectes défoliateurs comme *Nymphula depunctalis* deviennent un des facteurs contraignants de la production du riz avec un taux d'infestation très élevé au début du tallage du riz ;
- La panachure jaune du riz et les bactérioses (flétrissement bactérien des feuilles et strie bactérienne) ;
- Les principales maladies du riz irrigué ;
- La collection de souches de bactéries du riz *Xanthomonas spp* ;
- Le suivi de l'état d'enherbement ;
- La caractérisation moléculaire des isolats de bactériose.

• Cultures pluviales

Développement d'options techniques pour l'adaptation de l'agriculture au changement climatique

- *Effets des fumures organique et minérale en micro doses sur le rendement du sorgho et du mil*

Les taux d'augmentation des rendements en grains par rapport au témoin ont été de l'ordre de 123 %, avec la fertilisation organique pure et 223 % avec la fertilisation organo-minérale.

Les photos a et b montrent le mode d'épandage en tas de la fumure organique mélangée à des micro doses d'engrais complexe céréales en station (Photo 3a) et en milieu paysan (Photo 3 b).



a



b

- *Grille de fertilisation du cotonnier en fonction de la durée de mise en culture des parcelles*
- *Arrière effet de la fertilisation du cotonnier*
- *Influence de l'importance de l'écimage dans une parcelle de cotonniers sur le contrôle des chenilles de la capsule*
- *Comportement des variétés de cotonnier d'Afrique de l'Ouest et du Brésil vis-à-vis des ravageurs au Mali*

➤ **Productions Forestières et Halieutiques**

- *Collecte et conservation durable des graines et d'échantillons de plantes ;*
- *Conservation et gestion durable des plantes utiles aux communautés rurales ;*

Les résultats saillants obtenus sont suivants :

- le bon comportement en plantation d'*Anthocleista djalensis* et de *Corixlacryma jobi* réintroduites dans le terroir de Zégoua (cercle de Kadiolo) ;
- les plantes utiles dans les arboretums à Kougué (Koutiala) et Zégoua (Kadiolo) s'adaptent bien avec un taux de survie moyen de 70 %, 2 ans après la plantation ;
- les plants de *Ceiba pentandra(e)* et d'*Anogeissus leiocarpa*, 2 ans après la plantation, ont un accroissement en hauteur de plus de 100 cm/an, comparable à celui d'*Eucalyptus camaldulensis* dans les conditions climatiques de Koutiala.

- Recherche-action basée sur les arbres oléagineux locaux pour la production d'huile en Afrique de l'Ouest
- Les fruits sont de forme circulaire ou largement elliptique et ont pesé de 179 g à 450 g (f) ;
- **Les graines peuvent atteindre $3,75 \pm 0,42$ cm de longueur et $2,77 \pm 0,39$ cm de largeur (photo g).**



Photo f : Fruits de *Pentadesma*

Photo g : **Graines de *Pentadesma butyracea***

Butyracea (Source : DIARRA, 2012)

(Source : DIARRA, 2012)

- Le beurre extrait des graines de *Pentadesmabutyracea* est utilisé pour la consommation et comme ingrédients dans la cosmétique et dans la médecine traditionnelle.

➤ **Productions Animales**

- *Renforcer la résilience des moyens de subsistance en vue de la réduction de la pauvreté dans les zones semi-arides de l'Afrique de l'Ouest « PLM »*
- *Accroître la sécurité alimentaire en associant étroitement élevage, arbres et cultures par la pratique de l'agroforesterie au Mali ;*
- *Intensification durable des systèmes de production intégrés cultures petits ruminants en Afrique de l'ouest*

➤ **Systèmes de Production et Gestion des Ressources Naturelles et Economie des Filières (SPGRN/ECOFIL)**

- *Evaluation des variétés locales de manioc et de patate douce au Mali*
- *Evaluation et transfert de la technique du placement mécanique de la semence et de l'engrais en micro doses*

- *Perceptions paysannes sur le changement climatique et les stratégies d'adaptation pratiquées dans la zone de décrue à Yélimané (Kayes)*
- *Amélioration du revenu des femmes des ménages vulnérables des villages par l'introduction du riz NERICA*
- *Impact de l'aménagement des parcelles en courbes de niveau sur le rendement du sorgho*
- *Production durable des cultures en systèmes de décrue pour une sécurité alimentaire dans les régions nord du Mali. Cas du cercle de Yélimané*
- *Caractéristiques des sols de la zone de décrue dans le cercle de Yélimané*
- *Principaux insectes nuisibles dans la zone de décrue de Yélimané*
- *Amélioration de la production agricole dans la zone de décrue du cercle de Yélimané*
- *Systèmes de productions intégrées des cultures et des semences sous irrigation en Afrique subsaharienne (projet SSA-ICBA).*
- **Technologie Alimentaire**
- *Préférences des consommateurs de riz dans quelques villes d'Afrique de l'Ouest*
- *Caractéristiques technologiques des variétés de riz*
- **Edition**

Les travaux d'édition ont concerné le rapport annuel 2012, le calendrier 2014, les numéros 14 et 15 des Cahiers de l'Economie Rurale et quatre (4) fiches techniques sur l'élevage des pintadeaux, la technique améliorée de production de beurre de Karité, les variétés de riz NERICA 1-1 IER et 1-2 IER.

Dans le domaine des aménagements hydro agricoles et des équipements

■ Aménagements hydro agricoles

Les résultats produits, dans le cadre du Programme Gouvernemental d'Aménagement (PGA) 2008/2012, des aménagements hydro agricoles portent sur **72 509 ha** aménagés pour une prévision de **103 356 ha**, soit un taux de réalisation de **71%** : Ces superficies sont réparties comme suit :

- **28.636 ha** en maîtrise totale de l'eau pour une prévision de **82 413 ha**, soit un taux de **34,75 %** ;
- **43.873ha** en autres types d'aménagements pour une prévision de **20 943 ha**, soit **209%**.

La maîtrise totale représente **39,49 %** des aménagements réalisés en 2013.

Les superficies nouvellement aménagées en 2013 qui seront mises en valeur au cours de la campagne agricole 2014-2015 portent sur **14 375 ha** repartis en maîtrise totale (**2 713 ha**) et autres types d'aménagements (**11 662 ha**).

▪ **Equipement rural**

Les équipements recensés auprès des exploitations se présentent comme suit :

- Tracteurs et accessoires : 2300 ;
- Motoculteurs : 1600 ;
- Multicultures : 240 000 ;
- Charrues : 349 000 ;
- Houes asines : 15 000 ;
- Semoirs : 100 000 ;
- Groupe-motopompes : 4 500 ;
- Animaux de trait : 1 010 000 ;
- Mini-rizeries : 13 ;
- Batteuses : 1 500 ;
- Décortiqueuses : 1 600 ;

Difficultés enregistrées au niveau du Génie Rural : Elle porte sur l'insuffisance de spécialistes en matière de génie rural est la principale difficulté enregistrée au niveau de la Direction Nationale du Génie Rural.

Enseignement à tirer

-La nécessité de renforcer les capacités de suivi et de contrôle de qualité des aménagements hydro-agricoles réalisés au Mali.

Dans le domaine de la protection des végétaux

La situation phytosanitaire est restée relativement calme tout le long de la campagne agricole.

Les résultats obtenus dans le cadre de la surveillance et de la lutte se présentent comme suit :

- **49 226 ha** prospectés sur une prévision de **128 205 ha**, soit **38,39%** de taux de réalisation;
- **16 674 ha traités** dont **10 111 ha** contre les mouches de fruits, pour une prévision de **29 372 ha**, donnant un taux de **56,76%** de réalisation.

Les mouches de fruits, le criquet arboricole, les oiseaux granivores, les pucerons, les sautériaux ont été les principaux ennemis de cultures enregistrés au cours de la campagne agricole

Les dégâts causés sur les cultures ont été jugés légers.

Les formations réalisées en vue de la maîtrise de la situation phytosanitaire ont concerné :

- Deux cent vingt (**220**) agents d'appui conseils, du personnel de l'Administration et des Elus locaux ;
- **1 690** brigadiers.

Dans le cadre de la lutte contre le criquet pèlerin, les résultats obtenus sont les suivants :

- **73 457 hectares** ont été prospectés et aucune présence de criquet n'a été relevée.
- Brigades de veille pour la remontée de l'information sur le criquet pèlerin formées ;
- **10** nouvelles brigades de veille créées dans les cercles de Kayes, Nioro et Yélimané.

Le renforcement des capacités matérielles du Centre National de Lutte contre le Criquet Pèlerin

-L'Etat a octroyé cinq (5) véhicules et ouvert une ligne de crédit pour l'acquisition d'environ 15 véhicules 4X4 d'ici 2016.

-La FAO a appuyé la reconstitution du parc automobile par l'octroi de 9 véhicules 4X4, d'un lot d'équipements de communication, des d'appareils de traitement, du matériels de suivi environnemental, du matériel de camping, de prospection et de protection individuelle (EPI).

Dans le domaine de l'organisation du monde rural

Les activités réalisées ont porté sur les points ci-après :

- **250** responsables régionaux et locaux formés sur le processus d'enregistrement des exploitations familiales et entreprises agricoles.
- processus de mise en place des interprofessions des filières riz, lait, sésame, karité, maïs, papaye, anacarde, pomme de terre et niébé est entamé.
- Un espace de concertation et d'échanges entre la profession Agricole, les pouvoirs publics, les partenaires, les opérateurs, les fournisseurs et services d'appuis technique a été mis en place.
- Dans le cadre de l'acquisition des tracteurs, **10** dossiers sur 18 éligibles ont reçu le financement.
- Deux organes d'information sur le monde rural sont fonctionnels : Bulletin trimestriel « Paysan Aujourd'hui » et mensuel « CIKELA ».
- **50** leaders paysans ont été informés sur le processus de plateformes multi acteurs riz d'innovation.
- **260** animateurs-paysans ont été formés en matière d'alphabétisation fonctionnelle et **7 800** auditeurs ont été alphabétisés.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Accroissement de la Productivité Agricole du Mali (PAPAM), 47 micro projets des producteurs ont été élaborés et financés.

Dans le cadre de la sécurité alimentaire

- le Stock National de Sécurité (SNS) a été reconstitué à hauteur de **4 000 tonnes** sur 35000 tonnes, soit u taux de réalisation de **11,4%**

- **6 000 tonnes** d'appuis alimentaires sur **8 861** tonnes fournies aux personnes en situation d'urgence, soit **67,7%** de réalisation.

Les ressources financières investies dans la sécurité alimentaire sont de **9 085 532 630 FCFA** pour une prévision de **30 286 229 000 FCFA**, soit un taux d'exécution de **30%** environ

4.2- PRODUCTIONS PASTORALES

Les résultats obtenus en 2013 se résument comme suit :

4.2.1. Productions animales

a) Production de viande contrôlée

- **61 234,210** tonnes de viande issues d'abattages (dont 151,056 tonnes issues des opérations de déstockage dans les régions de Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal) sur une prévision de **61 600**, soit un taux de réalisation de **99,41 %**.

b) Embouche

- 26 970 têtes de bovins sur une prévision de 40 000, soit 67,42% ;
- 53 708 têtes d'ovins sur une prévision de 130 000, soit 41,31 % ;
- 6 032 têtes de caprins sur une prévision de 12 000, soit 50,27%.

c) Production d'œufs de consommation et de poulets de chair

- **739 397 040** œufs de consommation (dont 1 500 000 œufs de pintades ramassés) pour une prévision de 444 070 000 œufs, soit un taux de réalisation de plus de **100 %** ;
- **4 240 800** poulets de chair produits pendant l'année et essentiellement dans la banlieue de Bamako sur une prévision de 2 062 852 soit plus 100 % ;
- **2 154 413** volailles locales toutes espèces confondues vendues sur les différents marchés sur une prévision 2 812 980, soit **76,59 %** de réalisation.

d) Production des Cuirs et Peaux

- 297 227 pièces de cuirs verts, sur une prévision de 340 000, soit un taux de réalisation de 87,42% ;
- 898 021 pièces de peaux ovines et caprines vertes sur une prévision de 1 000 000, soit 89,80% de réalisation.

e) Production de lait

- **2 952,624 tonnes de lait**, ont été collectées au niveau de 50 centres sur 53 prévus, soit 94,33 % des centres. Cette quantité représente **0,43%** du disponible laitier estimé à **683 658 tonnes en 2013** ;

f) Production de miel

- 223,504 tonnes de miel et 90,079 tonnes de cire ont été produits dans les régions de Koulikoro, Ségou et Sikasso.

g) Amélioration génétique : Elle a porté sur

❖ L'introduction de races :

- **39** géniteurs Zébu Maure non consanguins introduits dans 39 noyaux de sélection de Zébu maure dans le cercle de Nara;

- **36** noyaux de bovins (24 de race Zébu maure et 12 de race N'Dama) auprès de 36 éleveurs
- **05** béliers de race Tchadienne et 20 brebis de race Bali Bali dans le cercle de Tominian ;
- **5 160 têtes** de chèvres du Sahel dans le cercle de Banamba;
- **125 coqs** améliorateurs ;
- **63** unités Wassachiè auprès de 63 aviculteurs (dont 22 unités de production de poussins et 41 unités de finition de poulets Wassachiè) ;
- ❖ Le suivi d'anciennes unités :
 - **20** unités de multiplication de Wassachiè dans la région de Ségou ;
 - **2 266 chèvres** Guéra et 129 métis issus de croisement chèvres Guéra et chèvre locale dans les régions de Koulikoro et de Ségou.

4.2.2. Commercialisation

Les effectifs d'animaux vendus et les taux de vente ont été les suivants :

- **948 011** bovins vendus sur 1 199 671 présentés aux différents marchés, soit 79,02%;
- **1 886 227** ovins vendus sur 3 142 770 présentés, soit 60,02%
- **1 102 036** caprins vendus sur 1 389 666 présentés soit 79,30 %
- **47 826 asins** vendus sur 108 428 présentés soit 44,11%
- **5 494 équins** vendus sur 11 505 présentés soit 47,75%
- **266 camelins** vendus sur 1 487 présentés soit 17,89%
- **11 847 584** (vendues sur les marchés à volaille) sur 13 954 035 de volailles présentés, soit un taux de vente de 84,90% ;

Les prix moyens de la viande, du lait et des cuirs et peaux se présentent comme suit:

- le prix moyen du Kilogramme de la viande bovine avec os a varié de 1 350 FCFA à Sikasso à 2000 FCFA à Bamako ;
 - le prix moyen de la viande bovine sans os a varié de 1 600 FCFA à Sikasso à 2 290 FCFA à Bamako ;
 - le prix du litre de lait cru local a varié de 300 FCFA (centre de collecte) à 600 FCFA (commerce);
 - le prix moyen de rétrocession du cuir bovin a varié de 3 500 à 12 500 FCFA (selon la taille)
 - Celui de la peau ovine de 1 000 à 1750 et celui de la peau caprine de 700 à 1100 FCFA ;
- L'exportation d'animaux vivants a porté sur :

185 362 bovins ; 360 261 ovins ; 55 696 caprins, 1 916 équins, 1971 asins, 50 516 volailles et 301 camelins exportés en direction de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, de la Guinée, du Burkina Faso, du Ghana, la Gambie, du Niger, du Nigéria, du Bénin et du Liberia.

L'exportation des cuirs et peaux a porté sur :

- **297 227** pièces de cuirs (2 911 tonnes) et 898 021 pièces de peaux ovines et caprines (1 035 tonnes) en direction du Ghana, la Côte d'Ivoire, le Nigéria, et le Libéria,
- **3 435 000 pièces** de peaux ovines et caprines tannées en direction de Chine, de l'Espagne et de l'Italie.

4.2.3. Amélioration des conditions d'élevage

. Intensification de la production de fourrages

- **33,055 tonnes** de semences R1 et R2 acquises et mises à la disposition de paysans semenciers et sociétés coopératives d'agro éleveurs sur une prévision de 43,220 tonnes, soit une réalisation de 76, 50% ;
- **2 850 ha de cultures** fourragères (Dolique, Panicum maximum, Stylosanthes hamata, maïs, sorgho fourrager, niébé) dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et de Mopti réalisés par 1 134 producteurs sur une prévision de 2 936 ha, soit 97,07% de réalisation,
- **7 711,5 tonnes** de MS produites (dont 2 400 tonnes par les ONGs) sur une prévision de 9 957 tonnes, soit 77,45 % ;

Aménagements et hydraulique pastorale

- **5** systèmes d'adduction d'eau pastorale réalisés à Dilly, Akor-Boiro, Tambafouloun, Grand-Birou et à Yaguiné-Banda ;
- **1** mare aménagée à Ténenkou dans le cadre du PQAP;
- **3** puits citernes réalisés sur 9 prévus soit 33,33% à Baniéré, Tonko et à Bérélé en zone PROGEBE,
- **3** sur 3 périmètres pastoraux réhabilités et équipés dans le cercle de Nara ;
- **119 km** de pistes rurales réalisées (dont 42 dans la région de Mopti et 77 km dans les cercles de Bougouni et Yanfolila) sur une prévision de 170 km soit 70% des prévisions.

Infrastructures et équipements d'élevage:

- **5** mini laiteries construites et équipées à Kayes, Kita, Manankoro, Bougouni, Yanfolila ;
- **7** centres de collecte de lait construits et équipés à Mopti, Ségou, Sikasso, Niéna, Koutiala et Macina sur une prévision de 4 soit plus de 100%
- **9** marchés à bétail construits à Sikasso, Manankoro, Garalo, Yanfolila, Fakola et Yorobougoula, à Mopti, Khououloun et à Diéma sur 16 prévus soit 56,25%
- **6** aires d'abattages construits à Manankoro, Garalo, Yanfolila, Yorobougoula, Fakola, et à Kolondiéba sur une prévision de 36 soit 16,66%.
- **2** camions isothermes acquis pour le transport du lait sur les axes de Koulikoro et de Ségou ;
- **11** banques d'aliment bétail construites dans le cercle de Nara.

4.3 SANTE ANIMALE ET SANTE PUBLIQUE VETERINAIRE

Les principaux résultats obtenus se présentent comme suit :

4.3.1 Surveillance épidémiologique :

- **18** foyers de maladies ont été enregistrés et circonscris (PPCB : 6, Pasteurellose bovine : 2, Peste des petits ruminants : 3 ; Rage : 5 ; Maladie de Newcastle : 1 ; Clavelée :1)

Le contrôle à l'importation des animaux vivants a concerné :

- Œufs à couver : 1269 892 ; Poussins d'un jour : 1 630 550 ; Poulets : 140 ; Pigeons : 225 ; Paons : 33 ; Dindonneaux: 200 ; Autruche : 385 ; Canards : 13 ; Lapins : 4 ; Cailles : 80 ; Chiens : 9.

Le contrôle à l'exportation des animaux vivants sur pieds a porté sur :

Bovins : **143 884** ; Ovins : **350 397** ; Caprins : **32 481** ; Volaille : **294 790** ; Oiseaux sauvages : **36 879** ; Camelins : **735** ; Equins : **883** ; Asins : **768** ; Lapins : **644** ; Singes : **51** ; chimpanzés : **4** ; Tortues : **789** ; **caméléons : 300.**

Prélèvements effectués : Les résultats d'analyse obtenus par le LCV suite aux prélèvements sont les suivants:

- PPCB : 29 dont 15 positifs ; brucellose : 544 dont 81 positif ; tuberculose : 382 dont 71 positif ; peste des petits ruminants : 33 dont 18 positifs ; parasites internes : 27 dont 14 positifs ; trypanosomiasés : 2 dont 0 positif ; hémoparasites : 28 dont 6 positifs ; rage : 8 dont 7 positifs ; salmonellose : 2 dont 0 positif ; colibacillose : 3 dont 3 positifs ; pasteurellose : 9 dont 0 positif ; microfilaire : 1 dont 0 positif ; maladie de Newcastle : 5 dont 0 positif.

4.3.2 Santé animale : Les résultats suivants ont été produits :

- **14 281 902 têtes** toutes espèces confondues sur une prévision de 19 079 448, soit un taux de réalisation d'environ 75% ont été vaccinés (voir tableau en annexe).
- **1 586 931 têtes** toutes espèces confondues ont été traités contre les trypanosomiasés.
- **60** certificats internationaux de transhumance (CIT) ont été délivrés pour 298 221 bovins, 278 877 ovins, 47 887 caprins, 6 894 asins, 819 camelins et 2545 équins.
- **81 cabinets**, 8 cliniques et 205 établissements pharmaceutiques vétérinaires. 145 titulaires de mandat sanitaire ont été régulièrement suivis ; 110 mandataires et leur personnel d'appui ont été contrôlés.
- la pulvérisation aérienne réalisée sur 5000 Km² dans le bassin du Bani dans le cadre de la lutte contre la mouche tsé-tsé ;
- 125 points de contrôle et 40 troupes ont été identifiés, 40 brigades mises en place dans le cadre de la lutte contre les mouches tsé-tsé.

4.3.3 Santé publique vétérinaire : Les réalisations ont porté sur :

- **809 688 têtes** inspectées sur pied dont 3 230 ont été rejetées, soit environ 0,39 % (état juvénile, cachexie avancée, état de gestation et dermatoses diverses) ;
- **4467, 71 tonnes** dont: Bovins : 29 280, 55 ; Ovins : 3219, 87 ; caprins : 939, 75 ; camelins : 19, 994 ; canins : 1, 75 tonnes ont été inspectées au niveau de 10 abattoirs et 699 aires d'abattage ;
- **193 575 poulets, 49 097 pintades**, 896 canards, 86 dindons, 33 oies et 16 489 pigeons ont été inspectées au niveau de 43 tueries de volaille ;
- Lait et produits laitier : **1 492,43 tonnes** ; Poisson et produits de pêche : **19 980,334 tonnes** ; Viande et produits carnés : **72,422 tonnes** ont été contrôlés à l'importation sur lesquels les saisies pour divers motifs (avaries, péremption, insalubrité ...) ont porté sur 27,647 kg de lait et produits laitiers ; Poisson et produits de pêche : 0,344 kg ; Viande et produits carnés : 296,302 kg.

- Lait et produits laitiers : **272,206 tonnes**; Poisson et produits de pêche : **529,549 tonnes** ; Miel : 43 litres ont été contrôlés à l'exportation ;
- **3 311,858 tonnes** de Poisson et les produits de pêche : 2 880,670 tonnes ; Viande et les produits carnés : 265,179 tonnes ; Œufs et les ovo produits : 490,060 tonnes ; Aliments pour animaux : 270,910 tonnes ; Miel : 1 724 litres ont été inspectées.
- **162,159 Kg** de divers produits ont été saisis (péremption, insalubrité, avarie)

4.4 PRODUCTIONS HALIEUTIQUES ET AQUACOLES

Les résultats obtenus dans les différents domaines se présentent comme suit :

4.4.1 Production halieutique

60 270 tonnes de poisson frais ont été enregistrées en débarquements contrôlés sur une prévision de 120 000 tonnes, soit un taux de réalisation de 50%.

4.4.2 Production aquacole

Sur une production prévisionnelle de **8000 tonnes**, il a été enregistré une réalisation de **2 197 tonnes** de poisson en pisciculture, soit un taux de réalisation de **27,4%**.

4.4.3 Production d'intrants de pisciculture

Au total **6 287 162** alevins ont été produits sur une prévision de **20 000 000**, soit un taux de réalisation de 31,4%.

1 065 170 alevins ont été mis à la disposition des pisciculteurs par les projets et ONG

4.4.4 Production d'aliment poisson

500 tonnes de granulé produites dans la ferme de Boubacar Diallo.

4.4.5 Exportation

- **45.917 tonnes** de poisson frais, **423.039 tonnes** de poisson fumé et **105 .895 tonnes** de poisson séché ont été exportés

4.4.6 Aménagement d'infrastructures piscicoles ou construction de dispositifs piscicoles

Les aménagements ou installation de dispositifs de pisciculture ont porté sur **14 mares** ; **15** micro-barrages ; **73** parcelles de rizipisciculture ; **274** étangs ,**22** cages flottantes et **6** viviers

4.4.7 Réalisation d'infrastructures de production d'alevins

Les réalisations se présentent ci-après :

- Dix-huit (18) écloséries artisanales ont été réalisées dans les fermes privées;
- deux (02) éclosérie installée semi modernes installées par des privés.

4.4.8 Gestion de la pêche

- **4158** permis de pêche (**509** type A, **1845** type B, **1240** type C) placés pour une recette de **22 627 000** FCFA ;
- **2 865 000** FCFA au titre des transactions ont été générés.
- **312** plans d'eau ont fait l'objet de mise en défens pour une superficie de près de **1041Ha**.

Formations réalisées dans le domaine pastoral, halieutique et aquacole:

Les activités de formations ont concerné :

- **166** bouchers, apprentis bouchers et collecteurs formés en techniques de production et de conditionnement des cuirs et peaux et techniques de dépouillement et d'hygiène de la viande ;
- 485 auditeurs formés en alphabétisation fonctionnelle sur 520 prévus soit 93,27% ;
- 110 agents formés sur la sélection des races animales et l'organisation de l'Insémination artificielle ;
- 80 agro-éleveurs formés sur la conduite des vaches inséminées et produits issus de l'Insémination artificielle ;
- 99 agents des DRPIA formés au rationnement du bétail laitier et d'embouche,
- 30 auditeurs ont été formés en gestion d'entreprise,
- 35 cadres et professionnels formés sur les techniques de transformation des sous-produits d'abattage ;
- 4 groupements d'avicultrices et 13 ouvriers formés sur divers thèmes en aviculture (santé alimentation et habitat) ;
- 98 apiculteurs sur 238 soit 41,18%, formés sur l'utilisation de ruches améliorées,
- 24 personnes (dont 12 femmes et 12 agents) formées sur la technique de conservation et de transformation du lait ;
- 25 membres des comités de gestion des coopératives formées en gestion des infrastructures réalisées ;
- 192 agents (chefs de postes vétérinaires, mandataires et leurs agents) formés en gestion des foyers de maladies animales.
- 10 ateliers de formation réalisés à l'endroit des agents et producteurs sur la pisciculture ;
- Agents formés sur le guide de pisciculture artisanale élaboré.

Difficultés rencontrées le domaine pastoral, halieutique et aquacole et enseignements tirés

Les principales difficultés enregistrées sont les suivantes :

- l'insuffisance de matériel de froid (réfrigérateurs, congélateurs) ;
- l'insuffisance de ressources humaines, matérielles et financières ;
- le rétrécissement des espaces pastoraux dû au changement climatique, aux aménagements agricoles et forestiers, la forte urbanisation
- le coût élevé des intrants d'élevage ;
- l'insuffisance des infrastructures de commercialisation, de transformation des produits animaux et de santé animale;

Enseignements tirés : Ils portent sur les points suivants :

- les consommateurs sont de plus en plus exigeants par rapport à la qualité sanitaire des aliments, d'où la nécessité de renforcer le contrôle de qualité ;
- la saison sèche (particulièrement la période mars à mai), le mois de carême et les fêtes religieuses sont des moments de fortes demandes en animaux de boucherie à cause du mauvais état d'embonpoint du cheptel. En réponse, la DNPIA envisage de mettre en place un programme d'accompagnement des acteurs de la filière bétail/viande pour répondre à la demande très élevée en animaux de boucherie ;
- la nécessité d'investir des moyens plus conséquents dans le sous secteur pêche compte tenu de l'existence d'un potentiel piscicole important et sa contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

V. PROGRAMMES D'ACTIVITES 2014 2015

(Objectifs de production, actions à réaliser, stratégies, moyens à mobiliser)

5.1 PRODUCTIONS AGRICOLES

5.1.1 Activités d'intensification et de diversification agricoles

A) Description des activités d'intensification

Dans l'optique de contribuer à l'atteinte des objectifs de sécurité et de souveraineté alimentaires, le plan de campagne agricole 2014-2015 a été bâti autour de sept (7) cultures porteuses présentées ci-dessous.

5.1.1.1. Poursuite et renforcement des activités d'intensification du riz



Le riz est l'une des céréales les plus consommées au Mali ; il constitue, dans une certaine mesure, un produit stratégique.

Le riz est cultivé en saison et en contre saison dans toutes les zones agricoles du pays et contribue pour **5%** au PIB du Mali.

Les productions de riz ont connu une forte amélioration grâce aux actions d'intensification entreprises ces dernières années (maîtrise de l'eau, utilisation des engrais, techniques culturales , etc.).

Les résultats obtenus ont permis de satisfaire une bonne partie des besoins du pays en riz, aux producteurs de générer des revenus et créé un grand engouement pour la riziculture, notamment la culture du NERICA.

Dans la continuité des activités entamées en 2008, tous les systèmes de riziculture (irrigué, pluvial) seront exploités. L'expertise acquise par les producteurs et les agents d'encadrement sera mise à profit et la politique de subvention des engrais sera poursuivie.

Au terme de la campagne agricole 2014-2015, la production totale de riz attendue est estimée à **2.049.545 tonnes** pour une superficie de **722.769 ha**, soit un rendement moyen de **2.836 kg/ha** et une augmentation de **7%** de la production par rapport aux résultats (**1 914 867 tonnes**) de la campagne 2012/2013 (source EAC).



Le

Financement global de cette composante se chiffre à **53 078 590 000 FCFA**, dont **36 832 570 000 FCFA** à investir dans l'achat des engrais, soit environ **69,4 %** du coût total de l'opération.

La contribution de l'Etat s'élève à **14 543 570 000 FCFA**, soit **27,4%** du coût total de l'intensification du riz.

La contribution des exploitants se chiffre à **38 535 020 000 FCFA**, soit **72,6%** du coût total de l'opération riz.

a) Objectifs de production et d'emblavures du riz

La production totale de riz paddy attendue est consignée de **2 046 531 tonnes répartie comme suit**

- **Riz de saison : 1 920 771 tonnes (94,85%).**
- **Riz de contre saison : 125 760 tonnes (5,15%).**

La production totale de riz paddy attendue est consignée dans le tableau N° ... :

Tableau n°3 : Objectifs de production (t) et d'emblavures (ha) du riz (saison et contre saison)

Régions	Structures d'encadrt	Riz maîtrise totale			Riz submersion Contrôlée			Riz submersion libre			Riz Bas Fond			NERICA			TOTAL	
		Sup (ha)	Rendt Kg/ha	Prodt (T)	Sup (ha)	Rendt (kg/ha)	Prodt (T)	Sup (ha)	Rendt Kg/ha	Prodt (T)	Sup (ha)	Rendt (kg/ha)	Prodt (T)	Sup (ha)	Rendt (kg/ha)	Prodt (T)	Sup (ha)	Prodt (T)
Kayes	DRA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16540	1600	26464	18000	3000	54000	34540	80464
	ADRS	268	5429	1455	500	2200	1100	0	0	0	20	2000	40	300	3000	900	1088	3495
	CMDT	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	S/total Kayes	268		1455	500		1100	0		0	16560		26504	18300		54900	35628	83959
Koulikoro	DRA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20000	2000	40000	18000	2960	53280	38000	93280
	P.M	915	6000	5490	0	0	0	250	1200	300	50	2000	100	50	2500	125	1265	6015
	OPIB	2994	6000	17964	0	0	0	0	0	0	259	5000	1295	39	3000	117	3292	19376
	OHVN	0	0	0	860	2500	2150	4200	1200	5040	3100	2000	6200	5675	3000	17025	13835	30415
	CMDT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S/total Koulikoro	3909		23454	860		2150	4450		5340	23409		47595	23764		70547	56392	149086	
Sikasso	DRA	0	0	0	3760	2500	9400	0	0	0	23000	2000	46000	26000	2600	67600	52760	123000
	ODRS	1740	6000	10440	0	0	0	2500	1200	3000	800	2000	1600	915	2500	2288	5955	17328
	CMDT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S/total Sikasso	1740		10440	3760		9400	2500		3000	23800		47600	26915		69888	58715	140328	
Ségou	DRA	5817	5781	33631	15912	2500	39780	9315	1200	11178	19960	1950	38922	9995	2400	23988	60999	147499
	ORS	100	6000	600	30230	2250	68018	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30330	68618
	ON	125790	6136	771881	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	125790	771881
	CMDT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S/total Ségou	131707		806112	46142		107798	9315		11178	19960		38922	9995		23988	217119	987998	
Mopti	DRA	14200	6000	85200	19300	2200	42460	160000	900	144000	9000	1500	13500	60	2000	120	202560	285280
	ORM	3650	6000	21900	30900	2500	77250	10550	900	9495	1985	2000	3970	0	0	0	47085	112615
S/total Mopti	17850		107100	50200		119710	170550		153495	10985		17470	60		120	249645	397895	
Tombouctou	DRA	30725	5963	183225	1600	2200	3520	17740	900	15966	17150	2000	34300	0	0	0	67215	237011
Gao	DRA	1485	5495	8160	6720	2200	14784	28000	900	25200	300	2000	600	0	0	0	36505	48744
Kidal	DRA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bamako	DRA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50	2500	125	1500	3000	4500	1550	4625
Total général		187684	6074	1139946	109782	2354	258462	232555	921	214179	112214	1899	213116	80534	2781	223943	722769	2049645

Commentaires

La production totale de riz attendue est de **2 049 545 tonnes contre 1 914 867 tonnes** (résultats de l'EAC) pour la campagne agricole 2012/2013, soit une augmentation de 7%.

Répartition de la production totale nationale de riz

La répartition de la production nationale de riz par système de culture est donnée dans le tableau n°4

Tableau n°4 : Répartition de la production nationale de riz par système de culture.

Systèmes de culture	Superficies en ha	Rendement (Kg/ha)	Productions en T	Taux en %
Riz Maîtrise Totale	187 684	6074	1139946	55,62
Riz Submersion	109 782	2354	258462	12,61
Riz Submersion Libre	232 555	921	214179	10,45
Riz Bas Fond	112 214	1899	213116	10,40
NERICA	80 534	2781	223943	10,93
TOTAL	722 769	2836	2049645	100

Commentaires

La répartition de la production nationale de riz par système de culture se présente comme suit :

- ❖ maîtrise totale : **1 139 946 tonnes (55,62 %)**,
- ❖ submersion contrôlée : **258 462 tonnes (12,61%)**,
- ❖ submersion libre : **214 179 tonnes (10,45%)**,
- ❖ NERICA : **223 943 tonnes (10,93%)**,
- ❖ riz de bas-fond : **213 116 tonnes (10,40%)**.

On note qu'environ **56%** du riz seront produits en maîtrise totale, système de production le plus sécurisé au Mali.

Les facteurs qui expliquent l'augmentation attendue de la production se résument ainsi que suit :

- l'utilisation intensive des intrants et équipements : semences certifiées, engrais minéraux, engrais organiques, motoculteurs pour améliorer et faciliter la préparation du sol ;
- la disponibilité des semences de riz grâce aux efforts consentis par l'Etat et ses partenaires au Développement en faveur de la filière semencière ;
- la mise en valeur des superficies nouvellement aménagées (**14 375 hectares** dont **2 713 hectares** en maîtrise totale et **11 662 hectares** en maîtrise partielle) ;
- la consolidation des rendements de 2009 à 2013 à travers la conjugaison de plusieurs facteurs dont la fourniture d'appui conseil de qualité et l'utilisation plus accrue des intrants ;
- la mise en valeur des bas fonds aménagés ;
- la diffusion des technologies de riz à la faveur des projets agricoles dans les bassins de production ;

b) Intrant et équipements agricoles

a) Semences

Renouvellement triennal : Besoins en semences pour 1/3 des superficies

Les besoins en semences de riz (tous systèmes de culture confondus) sont de : **20 842 tonnes**.

Ces besoins seront couverts par la production de semences et les stocks existants au niveau des producteurs semenciers.

Les besoins en herbicide sont de 603 920 litres

NB : Dose d'herbicides : **4 litres / ha** sera appliquée sur **60 %** des objectifs de riz irrigué de saison et de NERICA.

La superficie à traiter en herbicide est alors de **150 980 ha**, soit **20,9 %** de la superficie totale de riz.

La quantité totale d'herbicide est de **603 920 litres**.

b) Engrais

Les besoins en engrais minéraux sont consignés dans le tableau n°...

Tableau n°5: Besoins d'engrais minéraux

DESIGNATIONS	SUPERFICIES (ha)	UREE (T)	DAP (T)	NPKS (T)	TOTAL (T)
Kayes	18000	2700	1800	0	4500
Koulikoro	18000	2700	1800	0	4500
Sikasso	29760	4088	2788	0	6876
Ségou	31724	3458	2377	0	5835
Mopti	33560	3814	2391	0	6205
Tombouctou	32325	6225	3153	0	9378
Gao	8205	633	485	0	1118
District Bamako	1550	225	155	0	380
TOTAL DRA	173124	23843	14948	0	38791
ON	125790	25158	9435	3144	37737
ORS	30330	1532	1522	0	3053
ORM	34550	2275	1910	0	4185
OPIB	3033	605	303	0	908
ODRS	2655	676	92	348	1115
OHVN	6535	894	611	0	1505
ADRS	1068	123,6	81,8	0	205
TOTAL	203961	31263	13954	3492	48708
TOTAL GENERAL	377085	55106	28901	3492	87499

Commentaires

Les quantités d'engrais minéraux à subventionner pour la culture du riz sont estimées à **87 499 tonnes**, réparties ainsi que suit :

Urée : 55 106 tonnes (62,77%),

DAP : 28 901 tonnes (33,03%),

NPK : 3 675 tonnes (4,20%).

Il faut signaler que les **besoins en fumure organique industrielle** sont estimés à **10 000 tonnes**.

Les systèmes de riziculture de décrue, de bas fond et de submersion libre ne sont pas concernés par la subvention d'engrais en raison des risques liés à la non maîtrise de l'eau.

c) Equipements agricoles

Les besoins en équipements agricoles spécifiques aux activités d'intensification du riz sont portés dans le tableau n°6.

Tableau n°6 : Besoins en équipements agricoles

Type équipements Régions	Motopompes	Décortiqueuses	Batteuses	Mini rizeries
Kayes	0	15	20	0
Koulikoro	0	20	20	1
Sikasso	0	30	35	1
Ségou	0	50	60	2
Mopti	30	50	24	2
Tombouctou	40	30	30	1
Gao	30	5	10	0
Kidal	0	0	0	0
Bamako	0	0	1	0
Total	100	200	200	7

Commentaires : L'acquisition des équipements modernes permettra de réaliser les opérations culturales et de post-récoltes dans les délais requis.

d) Impact attendu

A l'issue de la campagne agricole 2014-2015, il est attendu une production nette de **1 272 830 tonnes** de riz marchand. L'excédent commercialisable sera d'environ **208 032 tonnes** de riz marchand, ce qui procurera un revenu brut d'environ **62,4 milliards de FCFA** aux producteurs.

c) Coût des activités d'intensification du riz

Le coût de l'intensification du riz est donné dans le tableau N°7

Tableau n°7: Coût de l'intensification du riz

Rubriques	Montant FCFA	Contribution des l'Etat en FCFA	Contribution des exploitants agricoles en FCFA
Semences	11 348 400 000	0	11 348 400 000
Herbicides	3 623 520 000	0	3 623 520 000
Engrais	36 971 562 000	14 596 712 000	22 374 850 000
Equipement	1274100000	0	1 274 100 000
TOTAL	53 217 582 000	14 596 712 000	38 620 870 000

Commentaires :

Le coût total de l'intensification du riz se chiffre à **53 217 582 000 FCFA**, dont **36 971 562 000 FCFA** à investir dans l'achat des engrais, soit environ **69,5 %** du coût total de l'opération.

La contribution de l'Etat s'élève à **14 596 712 000 FCFA**, soit **27,4 %** du coût total de l'intensification du riz.

La contribution des exploitants est de **38 620 870 000 FCFA**, soit **72,6 %** du coût total de l'opération.

Le montant des besoins en équipements agricoles des producteurs est de **1 274 100 000 FCFA**.

5.1.1.2. Poursuite des activités d'intensification du maïs

Le maïs fait partie des céréales les plus consommées et les plus cultivées au Mali.

Outre la consommation humaine, la production du maïs est utilisée pour l'alimentation du bétail et de la volaille. La valorisation du maïs nécessite alors des synergies entre les services d'appui conseil du et d'autres Départements.

L'augmentation de la production de maïs s'inscrit dans le cadre de la politique d'intensification mise en chantier par le Département. Les activités de la campagne agricole 2014-2015 concernant le maïs s'inscriront dans cette logique

Il s'agira de poursuivre l'utilisation à grande échelle des variétés hybrides de maïs (rendement de **6 à 8 tonnes** à l'ha) et des intrants de qualité (semences, engrais minéraux et organiques, etc.).

a) Objectifs de production

La production totale de maïs attendue est de **1 856 457 tonnes contre 1 713 736 tonnes en 2012**

2013, soit une augmentation de 8%. La superficie est de **701 067 ha** et le rendement moyen se situe à **2 625 kg/ha**.

La production est répartie comme suit :

-maïs conventionnel	: 1 835 399 tonnes, soit 94,78% ;
-maïs hybride.....	: 75 805 tonnes, soit 4,08% ;
-maïs irrigué.....	: 16 088 tonnes, soit 0,87% ;
-maïs de décrue.....	: 4970 tonnes, soit 0,27%.

La production augmentera de **8%** par rapport aux résultats de la campagne agricole 2012-2013 (**1 713 736 tonnes**).

Le financement global du programme d'intensification du maïs se chiffre à **14 531 591 219 FCFA** dont **13 432 272 500 FCFA** seront investis dans l'achat des engrais, soit environ **92,43 %** du coût total de l'opération.

La contribution de l'État est estimée à **5 849 516 250 FCFA (40,25%)** dont **412 950 000 FCFA** pour la subvention des semences hybrides.

La contribution des producteurs est évaluée à **8 682 074 969 FCFA**, soit environ **59,75%** du coût total.

La production de maïs attendue est donnée en détail dans le tableau N°8

Tableau n°8 Objectifs de production et d'emblavures du maïs

Culture	MAÏS DE SAISON							MAÏS IRRIGUE			MAÏS DE DECRUE			TOTAL MAÏS	
	Maïs conventionnel				Maïs hybride										
Régions	Structures	Superficie en ha	Rendts en kg	Prodt en T	Sup en ha	Rendts en kg/ha	Prodt en T	Sup en ha	Rendts en kg/ha	Prodt en T	Sup en ha	Rendts en kg/ha	Prodt en T	Sup en ha	Prodt en T
Kayes	DRA	21000	2000	42000	1100	5000	5500				250	700	1750	2460	49250
	ADRS	380	2000	760	35	5000	175	155	2419	375	200	700	1400	2570	2710
	CMDT	25500	2549	64999,5	0	0	0							2550	64999,5
Kayes		46880	2299	107759,	1135	5000	5675	155		375	450		3150	5267	116960
Koulikoro	DRA	30980	2200	68156	4300	5000	2150				0	#DIV/	0	3528	89656
	Manicou	1200	3000	3600	50	6000	300	0	0	0				1250	3900
	OPIB	1260	3000	3780	0	0	0	200	2000	400				1460	4180
	OHVN	57580	2500	143950	0	0	0							5758	143950
	CMDT	51810	2569	133099,	0	0	0							5181	133099,
Kkoro		142830	2469	352585,	4350	5011	2180	200		400	0	#DIV/	0	1473	374786
Sikasso	DRA	120000	3000	360000	5200	6000	3120	190	2500	475	0	#DIV/	0	1253	391675
	ODRS	10400	2563	31200	550	0	3300	75	2800	210				1102	34710
	CMDT	289100	3000	740963,	0	6000	0							2891	740963,
Sikasso		419500	2699	113216	5750	6000	3450	265		685	0	#DIV/	0	4255	116734
Ségou	DRA	14000	2000	28000	1600	5000	8000	0	0	0	0	#DIV/	0	1560	36000
	ORS	3460	2500	8650	40	6000	240							3500	8890
	ON	3535	2500	8837,5	0	0	0	208	6500	1352				5615	22357,5
	CMDT	40690	2413	98184,9	0	0	0							4069	98184,9
Total		61685	2329	143672,	1640	5024,3902	8240	208		1352	0	#DIV/	0	6540	165432,
Mopti	DRA	2000	1500	3000	0	0	0	0	0	0	0	#DIV/	0	2000	3000
	ORM	540	1200	648	0	0	0							540	648
Total		2540	1106	3648	0	#DIV/0!	0	0		0	0	#DIV/	0	2540	3648
Tombouct	DRA	110	1500	165	0	0	0	35	3000	105	700	2600	1820	845	2090
Gao	DRA	0	#DIV/	0	0	0	0	0	0	0	0	#DIV/	0	0	0
Kidal	DRA	0	#DIV/	0	0	0	0	2	2	3	0	#DIV/	0	2	3
Bamako	DRA	5600	3500	19600	860	6500	5590	250	250	1000	0	#DIV/	0	6710	26190
Total		679145	2591	175959	1373	5519	7580	298	5386	1608	520	956	4970	7010	185645

Commentaires :

La production totale de maïs attendue est de **1 856 457 tonnes** contre **1 713 736 tonnes** en 2012-2013 (source EAC), soit un taux d'augmentation de **8%**.

Répartition de la production totale nationale de maïs

La répartition de la production nationale de maïs par type et système de culture est consignée dans le tableau n°9.

Tableau n°9 : Répartition de la production du maïs

Systèmes de culture	Superficies en ha	Productions en T	Taux en %
Maïs conventionnel	679145	1759594,16	94,78
Maïs hybride	13735	75805	4,08
Maïs irrigué	2987	16088	0,87
Maïs décru	5200	4970	0,27
Total	701 067	1 856 457	100,00

Commentaires

La lecture du tableau n°5 montre que :

- les objectifs de production de maïs hybride occupent **4,08%** des objectifs globaux.
- la production du maïs conventionnel représente **94,78%** du total.

Des efforts seront déployés par les opérateurs économiques et les structures d'appui conseil pour assurer une large diffusion des variétés améliorées certifiées et l'approvisionnement des producteurs en semences hybrides.

b) Besoins en intrants

- **Utilisation des semences certifiées**

Les besoins en semences de maïs sont consignés dans le tableau n°23.

Hypothèse : *Les semences améliorées certifiées couvriront le 1/3 des superficies en maïs conventionnel et la totalité des superficies en maïs hybride*

Dose : 20kg/ha

Les besoins en semences de maïs sont estimés à **1 686 tonnes** dont **1 411 tonnes** de conventionnel et **275 tonnes** d'hybrides.

On note que la subvention concerne les semences hybrides eu égard à sa grande productivité (rendement **6 à 8 tonnes /ha**), mais également à son coût très élevé (**3 000 FCFA / kg**).

Utilisation des engrais minéraux

Les besoins en engrais minéraux sont consignés dans les tableaux n° 24 et 25.

Hypothèse : *Les engrais subventionnés seront appliqués sur la moitié des superficies pour le maïs conventionnel dans les principaux bassins de production et l'ensemble des superficies en irrigué et en hybride.*

Dose: Urée: 150 kg/ha (maïs conventionnel) et 200 kg/ha (maïs hybride);

NPK: 100 kg/ha (maïs conventionnel et hybride)

Les besoins en **NPK** sont estimés à **11 355 tonnes** pour les zones DRA / Offices.

Les besoins en **urée** sont de **17 678 tonnes** pour les zones DRA / Offices.

Les besoins en fumure organique industrielle sont estimés à **10 000 tonnes** (PROFEBA/Engrais organique TOGUNA/ORGAFERT).

Les besoins en herbicides sont de 453 102 litre ;

Les besoins en Fongicides sont de 270 sacs de 25 KG.

Impacts attendus

La mise en œuvre du programme maïs se traduira par la production de **1 856 457 tonnes** dont **1,1 millions** de tonnes environ pourraient être commercialisées sur le marché national et sous régional. Ceci procurerait **179 milliards FCFA** aux exploitants agricoles,

Ces revenus permettront aux producteurs de réduire la pauvreté monétaire telle que décrite par le CSCR.

c) Coût de l'intensification du maïs

Le coût de l'intensification du maïs est consigné dans le tableau N°10...

TABLEAU n°10 : Cout de l'intensification du maïs

Rubriques	Montant en FCFA	Contribution de l'Etat en FCFA	Contribution des exploitants agricoles en FCFA
Semences	825 900 000	412 950 000	412 950 000
Engrais (DRA-)	13 453 850 000	5 445 600 000	8 008 250 000
Produits de traitement	273 967 200	0	273 967 200
TOTAL	14 553 717 200	5 858 550 000	8 695 167 200



Commentaires

Le budget de l'intensification du maïs s'élève à **14 553 717 200 FCFA** dont **13 442 076 500 FCFA** seront investis dans l'achat des engrais, soit environ **92,4 %** du coût total.

La contribution de l'État est estimée à **5 858 550 000 FCFA (40,25%)** dont **412 950 000 FCFA** pour la subvention des semences de maïs hybride, **5 440 670 250 FCFA** pour celle des engrais minéraux et des engrais organiques industriels.

La contribution des producteurs est évaluée à **8 695 167 200 FCFA**, soit environ **59,75%** du coût total.

5.1 1.3. Poursuite de l'intensification de la culture de blé



Le blé fait partie des céréales pour lesquelles le Mali enregistre un déficit au niveau du bilan céréalier. L'intensification de la culture de cette céréale s'avère nécessaire pour réduire à moyen terme ce déficit et à long

terme satisfaire les besoins du pays évalués à **171.518 Tonnes environ**.

Les activités d'intensification de la culture du blé qui s'inscrivent dans cette optique seront conduites essentiellement dans les zones agricoles favorables au blé (régions de Tombouctou, Gao et Ségou en zone Office du Niger).

Les contraintes majeures à la filière blé se résument comme suit :

- le faible niveau d'organisation du marché national de blé ;
- le faible niveau d'organisation des producteurs de blé ;
- le coût élevé du carburant/lubrifiant dans la zone de production ;
- l'insuffisance dans la transformation de la production nationale.

a) Objectifs de production

La production de blé attendue est de **27 592 tonnes** contre **27 480 tonnes** en 2013/2014, soit une augmentation de **0,4%** pour une superficie de **7 146 ha**.

Le coût de l'intensification du Blé est de **854 358 000 FCFA**

La contribution de l'État se chiffre à **333 408 000 FCFA (39%)** représentant le montant de la subvention des engrais.

La contribution des producteurs est estimée à **520 950 000 FCFA**, soit **61%** du coût total de l'intensification du blé.

b) Coût du programme d'intensification du blé

Le coût du programme est essentiellement axé sur la subvention qui sera accordée aux engrais, notamment à l'urée et au DAP. Ainsi, l'évaluation du coût est donnée à travers le tableau n°...



Tableau n°11 : Coût des engrais.

Désignations	Quantité (Tonne)	Coût unitaire en tonne	Montant en F/CFA	Montant au prix subventionné	Coût de la subvention en FCFA
UREE	1 389	400 000	555 680 000	347 300 000	208 380 000
DAP	695	430 000	298 678 000	173 650 000	125 028 000
TOTAL	2 084		854 358 000	520 950 000	333 408 000

Commentaires :

Le coût total des engrais destinés au blé est évalué à **854 358 000 FCFA**.

La contribution de l'État se chiffre à **333 408 000 FCFA (39%)** représentant le montant de la subvention des engrais.

La contribution des exploitants agricoles est estimée à **520 950 000 FCFA, soit 61%** du coût total de l'intensification du blé.

Impact attendu des activités d'intensification du Blé

La production de blé attendue ne couvrira pas les besoins annuels du pays estimés à **171 518 tonnes**.

La vente de **75 %** de la production (**20 694 tonnes**) générera environ **10,35 milliards de FCFA**, ce qui permettra de réduire les sorties de devises liées à l'importation du blé et réduire la pauvreté monétaire au niveau des producteurs résidant essentiellement dans les régions affectées par la crise sécuritaire que le Mali a connue.

5.1.1.4. Poursuite des activités d'intensification de la culture du sorgho

Le sorgho est l'une des cultures porteuses du Mali ; il est consommé dans toutes les régions du pays et entre dans la consommation animale.

Le sorgho est cultivé dans toutes les zones agricoles du Mali, en saison (hivernage) et en contre saison (décrue, irrigué), en décrue dans les régions de Tombouctou, Gao, Kidal, Mopti et Kayes (Yélimané).

Les activités d'intensification porteront sur l'utilisation de variétés performantes, la pratique de techniques culturales appropriées et l'utilisation de la fumure organique.

Au vu la réponse de la culture aux facteurs d'intensification et au regard du rôle joué par le sorgho dans l'atteinte dans l'alimentation des populations, notamment de celles vivant dans les zones affectées par l'insécurité alimentaire, les engrais de cette culture ont été proposés à la subvention..

L'apport d'engrais subventionné concernera la fumure de fond (DAP ou Complexe céréale) et l'application sera faite **en mode micro dose (TIOMI)** vulgarisée dans certaines zones du pays. La dose de **35 kg /ha (2 g/poquet)** est retenue pour la fertilisation minérale..

Les cercles situés dans la bande sahéenne : Nord de Kayes, Yélimané, Nioro du Sahel, Diéma pour la région de Kayes ; Nara, Banamba et Kolokani pour la région de Koulikoro ; Macina, Barouéli nord du cercle de Ségou, Bla, San et Tominian pour la région de Ségou ; Koro, Bankass, Bandiagara, Douentza, Ténenkou et Youwarou pour la région de Mopti seront concernés par la subvention (TIOMI).

Les conditions d'octroi de la subvention des intrants du mil/sorgho sont les suivantes :

- l'utilisation de semences améliorées certifiées;
- l'application de la micro dose ;
- l'apport de la fumure organique ;
- la réalisation des ouvrages antiérosifs.

a) Objectifs de production

La production totale de sorgho attendue est estimée à **1 282 646 tonnes contre 1 212 440 tonnes en 2012-2013**, soit une hausse de **5%**.

La production de sorgho est répartie comme suit :

- **1 275 471 tonnes** en saison (**99,4%**) ;
- **4680 tonnes** en décrue (**0,6%**) ;

b) Besoin en intrants et équipement agricoles

Intrants

Semences certifiées :

Besoins en engrais

Dose : 35 Kg/ha (micro dose) sur le (1/5) des superficies du sorgho d'hivernage des zones retenues, soit **81 460 ha**.

Ainsi, la quantité d'engrais de fond (DAP/NPK) à subventionner est estimé à **2 851 tonnes** pour la bande sahéenne, notamment les secteurs d'agriculture de :

- ❖ Région de Kayes : Kayes, Yélimané, Nioro et Diéma (4 secteurs) ;
- Région de Koulikoro : Banamba, Kolokani et Nara (3 secteurs) ;
- Région de Ségou : Barouéli, Macina, Bla, San et Tominian (5 secteurs);
- Région de Mopti : Bandiagara, Bankass, Koro, Douentza, Ténenkou et Youwarou (6 secteurs).

c) Coût de l'intensification de la culture de sorgho

Coût des engrais minéraux

Le coût des engrais minéraux est donné dans le tableau n°12.

Tableau n°12: Coût des engrais minéraux

Désignations	Quantité (Tonne)	Prix réel par tonne	Montant en F/CFA	Prix subventionné par tonne	Montant en FCFA	Coût de la subvention en FCFA
NPK	2 851	430 000	1 225 930 000	250 000	712 750 000	513 180 000
TOTAL	2 851	430 000	1 225 930 000		712 750 000	513 180 000

Commentaires

Le coût des engrais pour l'intensification du sorgho est estimé à **1 225 930 000 FCFA**.

La contribution de l'Etat s'élève à **513 180 000 CFA, soit 42% du coût total**.

La contribution des producteurs s'élève à **712 750 000 FCFA, soit 58% du coût des engrais**.

IMPACT

La vente de l'excédent de production attendu (**13 324 tonnes**) procurera environ **1,9 milliards de FCFA** aux producteurs dans une zone durement affectée par les crises sécuritaires et alimentaires.

5.1.1.4. Poursuite des activités d'intensification de la culture du mil

Le mil est l'une des spéculations les plus cultivées (environ **25%** des superficies) et les plus consommées. La culture est conduite dans toutes les zones agricoles du Mali en saison et en décrue dans la partie Nord du pays au Mali.

La promotion du mil contribuera à l'atteinte de la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté surtout dans les zones sahéliennes dont les producteurs sont les plus affectés par les crises alimentaires.

La région de Mopti qui constitue l'un des plus grands bassins de production du mil, est l'une des sources d'approvisionnement des régions du Nord Mali en cette céréale. En conséquence, l'intensification de la production du mil dans ce bassin de production sera bénéfique pour les régions de Gao, Kidal et Tombouctou reconnues structurellement déficitaires au plan alimentaire et durement affectées par la crise dernière sécuritaire que le Mali a connue.

La subvention des engrais et l'utilisation des semences certifiées permettront d'améliorer la production et la productivité du mil.

a) Objectifs de production

La production de mil attendue est de **1 834 234 tonnes contre 1 772 275 tonnes** en 2012-2013, soit une hausse de **3,5%**.

Cette production se répartit comme suit :

- Saison : **1 833 984 tonnes** ;
- Contre saison (Irrigué) : **250 tonnes** ;

b) Besoins en engrais (de fond)

Dose : 35Kg/ha (micro dose) sur le (1/5) des superficies du mil pour les mêmes zones retenues. La quantité d'engrais de fond (DAP/NPK) à subventionner est estimée à **1 575 tonnes** pour la bande sahélienne, les mêmes zones de production que le sorgho.

c) Cou de l'intensification du mil

Les coûts des activités d'identification sont portés dans le tableau n°13..

Tableau n°13 : Coût de l'engrais minéral du mil (en FCFA)

Désignation	Quantité en Tonne	Coût unitaire en tonne	Montant aux prix réels	Montant aux prix subventionnés	Coût de la subvention
Engrais NPK/DAP	1 575	430 000	677 250 000	393 750 000	283 500 000
TOTAL			677 250 000	393 750 000	283 500 000

Commentaires

Le coût des engrais minéraux subventionnés destinés au mil s'élève à **677 250 000 FCFA**.

La contribution de l'Etat est de **283 500 000 FCFA**, soit **42%** du coût total des engrais.

La contribution des producteurs se chiffre à **393 750 000 FCFA**, soit **58%** du coût total des engrais.

Impact attendu

L'excédent de production attendu est de **557 119 tonnes**, sa vente procurera environ **111 423 956 000 de FCFA** aux producteurs.

5.1.2. Objectifs de production du fonio

Le fonio est produit en hivernage dans plusieurs zones agricoles du pays, notamment dans les régions de Kayes, Ségou, Sikasso et Mopti où sa commercialisation a connu un essor ces dernières années.

A la faveur de ses qualités diététiques et au regard de la demande, la commercialisation du fonio se réalise avec plus de facilités sur le marché national (Tominian, Bamako).et procure des revenus importants aux producteurs.

La production totale attendue de fonio est de **56 466 tonnes** pour un rendement moyen de **600 Kg/ha** et une superficie de **94 083 ha**.

La contrainte majeure demeure le manque d'équipements appropriés pour les activités post récolte.

Les intrants fonio ne bénéficient pas de la subvention. Les accompagnements porteront sur la formation et l'information des producteurs (appui conseil).

IMPACT ATTENDU

La commercialisation des **2/3** de la production attendue, **soit 37 644 tonnes**, procurera un revenu brut d'environ **20 milliards de FCFA**.

La production du fonio contribuera à l'atteinte des objectifs de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté.

5.1.3. Objectifs de production du Niébé

Le niébé est cultivé dans toutes les zones agricoles du Mali (en saison, décrue et en culture maraîchère). On le rencontre en cultures associées avec les céréales comme le mil/sorgho et en culture pure au niveau de plusieurs bassins de production.

La pratique de la culture pure a connu un début de vulgarisation ces dernières années grâce aux efforts déployés par la recherche et les structures d'appui conseil.

Le niébé, à travers la vente des graines et des fanes, procure des revenus monétaires substantiels aux producteurs et contribue à l'amélioration du régime alimentaire et nutritionnel et à la réduction de la pauvreté.

La culture du niébé n'est pas concernée par la subvention d'intrants. Il sera conseillé l'utilisation de la fumure organique en vue d'augmenter la production du niébé (graines et fanes).

Les variétés améliorées vulgarisées portent sur Dounafana, Yerewolo, Sankaraka, Korobalen, TN88-63, Gorom-Groom; les rendements vont de **700 à 750 kg/ha**.

Il faut noter la forte contribution du niébé à l'amélioration de la fertilité des sols par l'apport d'azote.

On note que le parasitisme constitue l'un des facteurs qui limitent les rendements du niébé.

La production totale attendue de niébé est estimée à **132 346 tonnes** dont :

- production de saison : **130 220 tonnes**
- production de contre saison : **2126 tonnes**

Besoins en intrants et appareils de traitement :

- les semences sont estimés à **543,6 tonnes** ;
- les besoins en appareils de traitement est de 2606 ULV/ T15.

- les besoins en pesticides sont estimés à **113 250 sachets et 25126 comprimés** pour la conservation des stocks.

IMPACTS :

La vente de **50%** (**102 632 tonnes**) de la production de niébé procurera un revenu brut de **51 316 000 FCFA** aux producteurs.

5.1.4. Objectifs de production de la culture du sésame

Dans l'optique de diversifier les sources de revenus des exploitants agricoles, il est retenu d'intensifier les productions des cultures émergentes, notamment celles du sésame conduites dans plusieurs bassins de production, notamment dans la région de Ségou et en zone OHVN.

La culture de sésame, peu exigeante en fertilisant et en techniques culturales, constitue une source corps gras, de protides, de fibres, de calcium et de sésamol qui fluidifie le sang.

Le sésame est essentiellement cultivé pendant l'hivernage dans les cercles de San, Tominian (région de Ségou), Koro (région de Mopti), Koulikoro et Banamba (Région de Koulikoro), Kita (région de Kayes). Ces zones offrent encore de grandes possibilités de développement de la culture du sésame.

Deux variétés (blanches et bigarrées) sont cultivées au Mali.

La production attendue est de **24 030 tonnes**, répartie comme suit :

- sésame conventionnel : **19 080 tonnes** ;
- sésame biologique : **4 950 tonnes**

Les productions de sésame sont commercialisées suite à des opérateurs selon des conventions signées entre producteurs et secteur privé.

Besoins en intrants agricoles :

- semences : **119 710 tonne** ;
- fumure organique : **299 275 tonnes**

SYNTHESE DES OBJECTIFS DES PRODUCTIONS CERELIERES

La production céréalière totale attendue est présentée en détail dans le tableau n° 14.

Tableau n°14: Synthèse des objectifs d'emblavures (ha) et de production (tonne) des céréales par type de céréales

Cultures	Objectifs 2014/2015			Résultats EAC 2012/2013	%
	Superficies en ha	Rendement en kg/ha	Production en Tonne	Production en Tonne	
Riz	722 769	2 836	2 049 645	1 914 867	7,0%
Maïs	701 067	2 648	1 856 457	1 716 515	8,2%
Blé/Orge	7 146	3 861	27 592	40 071	-31,1%
Mil	1 986 860	923	1 834 164	1 772 275	3,49%
Sorgho	1 276 603	1 011	1 291 126	1 212 440	6,5%
Fonio	94 105	600	56 466	21 038	168,4%
Total	4 788 550		7 115 450	6 674 427	7%



Commentaires

Les objectifs de production céréalière sont estimés à **7 115 450 tonnes**, toutes céréales confondues contre **6 674 427 tonnes** (résultats définitifs de l'EAC) en 2012/2013.

Cette production céréalière attendue enregistrera une augmentation de **7%** par rapport aux résultats définitifs de la campagne agricole en 2012/2013.

Globalement, les taux d'accroissement des productions céréalières sont similaires à ceux consignés dans le CSCRP. En conséquence, l'agriculture pourra contribuer à la croissance économique du pays.

COUVERTURE DES BESOINS DE CONSOMMATION EN CEREALES.

Le niveau de la couverture des besoins du pays en céréales est consigné dans le tableau n°43

Tableau n°15: Besoins en céréales

Désignation	Céréales sèches	Riz	Blé/Orge	Total
Population au 30/04/2015	-	-	-	17 948 756
Norme de consommation (kg/habitant)	142,64	61,46	9,9	214
Besoins alimentaires en Tonne	2 560 211	1 103 131	177 693	3 841 034
Production brute en Tonne	5 038 213	2 049 645	27 592	7 115 450
Production nette en Tonne	4 282 481	1 272 830	23 358	5 578 669
Excédent (+) déficit (-) net	1 722 271	169 699	-154 335	1 737 635

Commentaires :

Les besoins de consommation du pays en céréales sont estimés à **3 841 034 tonnes** pour une production nette attendue de **5 578 450 tonnes** ; ce qui dégage un excédent commercialisable de **1 737 635 tonnes**.

L'excédent de céréales commercialisable se répartit comme suit :

- **Riz : 169 699 tonnes, soit 9 % ;**
- **Céréales sèches : 1 722 271 tonnes, soit 91 %.**

Le déficit évalué à **154 335 tonnes** est constaté uniquement au niveau du blé.

La vente des excédents de productions dégagés (céréales, niébé et sésame) générera aux producteurs un revenu brut d'environ **329 milliards FCFA**. Ceci améliorera la résilience des petits producteurs dans un contexte de changement climatique et de crise sécuritaire et alimentaire.

5.1.5. Poursuite de l'intensification de la culture du coton

Les résultats acquis dans le cadre de la relance du coton au Mali seront consolidés à travers le programme de développement stratégique de la filière coton qui entre dans sa deuxième campagne d'application. Ce programme marque la volonté des acteurs de conforter les performances du Mali en matière de développement des textiles sur l'échiquier africain.

La production globale de coton graine attendue au terme de la campagne agricole 2014 – 2015 s’élève à **525 000 tonnes** (CMDT et OHVN) contre **423 700 tonnes** (résultats provisoires) en 2013-2014, soit **24%** d’augmentation.

La superficie totale est estimée à **570 300 ha** contre **465 364 ha** la campagne précédente, soit un taux d’augmentation de **23%**.

La campagne agricole 2014-2015 sera consacrée à la poursuite de la consolidation des résultats satisfaisants obtenus au cours des campagnes agricoles précédentes (de 2010/2011 à 2013/2014). L’accent sera mis sur l’amélioration des rendements du coton aux champs.

a) Objectifs d’emblavures et de production

Les objectifs de production et d’emblavures sont consignés dans le tableau n°16.

Tableau n°16...: Objectifs d’emblavures et de production du coton

Régions	SUP en ha	Rendt en kg/ha	Production en Tonne
Kayes	43 000	850	36 550
Koulikoro	98 000	861	84 378
Sikasso	353 800	950	336 110
Ségou	54 500	920	50 140
TOTAL CMDT	549 300	923	507 150
Zone OHVN	21 000	850	17 850
Total	570 300	920	525 000
RAPPEL	465 364	910	423 700

Les facteurs qui sous-tendent la forte augmentation du coton graine se résument ainsi que suit :

- Le maintien de la subvention des engrais et du prix du coton ;
- la réduction des délais de paiement du coton,
- la mise en place à temps des intrants, etc.

b) Besoins en engrais :

Les besoins en engrais sont les suivants :

- Complexe coton : 91301,05 tonnes ;
- Complexe céréale : 35958,55 tonnes ;
- Urée coton : 28 515,00 tonnes ;
- Urée céréales : 48 113,35 tonnes ;
- Engrais organique : 2 016,10 tonnes

c) Coûts des engrais :

Le coût total des engrais est de 63 431 077 100 FCFA, reparti comme suit :

- **12 398 606 607 FCFA** représentant la subvention des engrais (contribution de l'Etat) soit **26%** ;
- **51 032 470 500 FCFA** représentant la part des producteurs soit **74%**.

Les raisons qui sous-tendent la subvention des engrais coton sont les suivantes :

- la nécessité de soutenir l'intensification du coton suite à la relance entamée en 2009-2010.
- l'amélioration des revenus suite à l'accès des producteurs de coton à l'un des intrants clés de l'intensification agricole.
- la zone CMDT abrite les principaux bassins de production du maïs (environ **2/3** des superficies).

RECAPITULATIF DES BESOINS D'ENGRAIS POUR L'INTENSIFICATION DES PRODUCTIONS AGRICOLES

Les besoins globaux en engrais au titre de la campagne agricole 2014-2015 sont consignés dans le tableau n°17.

Tableau n°17: Récapitulatif des besoins en engrais par culture (tonne)

Désignations	RIZ	MAIS	BLE	MIL	SORGHO	SYSTÈME COTON	TOTAL
Urée (T)	55 106	17 678	1 389	0	0	76 628	150 801
DAP (T)	28 901	0	695	0	0	0	29 596
C Céréales NPKS (T)	3 675	11 355	0	1 575	2 851	35 959	55 415
C COTON (T)	0	0	0	0	0	91 301	91 301
ENGRAIS ORGANIQUE	10 000	10 000	0			2 016	22 016
TOTAL	97 499	41 357	2 084	1 575	2 851	205 904	349 129

Commentaires :

Les besoins globaux en engrais sont estimés à **349 129 tonnes dont 327 113 tonnes d'engrais minéraux (94%) et 22 016 tonnes d'engrais organiques (6%)**.

La répartition des engrais minéraux se présente comme suit :

- DAP : **29 596 tonnes, soit 9 %** ;
- Complexe coton : **91 301 tonnes, soit 28 %** ;
- Complexe céréale : **55 415 tonnes, soit 17 %** ;
- Urée : **150 801 tonnes, soit 46 %**.

Le système coton absorbe la plus grande quantité des engrais, soit **62 %**

La répartition des engrais minéraux à subventionner par structure

La répartition des engrais minéraux par structure est donnée dans le tableau n°18.

Tableau n°18 : Répartition des engrais minéraux à subventionner par structure

STRUCTURES	Engrais riz			Engrais maïs		Engrais blé		engrais mil	Engrais sorgho	Système coton			Total				
	Urée	DAP	NPK	Urée	NPK	Urée	DAP	NPK	NPK	Urée	C Coton	NPK	Urée	DAP	C Coton	NPK	TOTAL
KAYES	2700	1800	0	1 798	1163	0	0	54	980	0	0	0	4 498	1 800	0	2 197	8 495
KOULIKORO	2 700	1 800	0	3 184	1979	0	0	339	906	0	0	0	5 884	1 800	0	3 224	10 908
SIKASSO	4 088	2 788	0	8 667	5625	0	0	0	0	0	0	0	12 755	2 788	0	5 625	21 168
SEGOU	3 458	2 377	0	1 370	860	0	0	491	824	0	0	0	4 828	2 377	0	2 175	9 380
MOPTI	3 814	2 390	0	0	0	0	0	691	141	0	0	0	3 814	2 390	0	832	7 036
TOMBOUCTOU	6 225	3 153	0	14	9	1319	660	0	0	0	0	0	7 558	3 813	0	9	11 380
GAO	632	485	0	0	0	20	10	0	0	0	0	0	652	495	0	0	1 147
Kidal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BAMAKO	225	150	0	630	390	0	0	0	0	0	0	0	855	150	0	390	1 395
TOTAL DRA	23 842	14 943	0	15 663	10 026	1 339	670	1 575	2 851	0	0	0	40 844	15 613	0	14 452	70 909
ON	25158	9435	3144	577	385	50	25	0	0	0	0	0	25 785	9 460	0	3529	38 774
ORS	1532	1522	0	268	177	0	0	0	0	0	0	0	1 800	1 522	0	177	3 499
ORM	2275	1910	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 275	1 910	0	0	4 185
OPIB	605	302	0	125	83	0	0	0	0	0	0	0	730	302	0	83	1 115
ODRS	676	97	531	990	648	0	0	0	0	0	0	0	1 666	97	0	1179	2 942
OHVN	894	610	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	894	610	0	0	1 504
ADRS	124	82	0	55	36	0	0	0	0	0	0	0	179	82	0	36	297
TOTAL OFFICE	31264	13958	3675	2015	1329	50	25	0	0	0	0	0	33329	13983	0	5004	52316
CMDT/OHVN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	76628	91301	35959	76628	0	91301	35959	203888
TOTAL GEENERAL	55 106	28 901	3 675	17 678	11 355	1 389	695	1 575	2 851	76 628	91 301	35 959	150 801	29 596	91 301	55 415	327 113

- DRA : **70 909 tonnes**, soit un taux de 22% du total
- Offices : **52 316 tonnes**, soit un taux de 16%
- CMDT : **203 888 tonnes**, soit un taux de 62%.

L'apport de **327 113 tonnes** de fumure minérale portera à **45 kg / ha** la quantité d'engrais utilisée au Mali contre **50 kg/ha** (à l'horizon 2015) retenu par la Déclaration des chefs d'Etat d'Abuja de juin 2006.

B) COUT DES ACTIVITES D'INTENSIFICATION AGRICOLE

Montant des subventions des intrants agricoles

Le montant des subventions est consigné dans le tableau N°19.

Tableau N°19: Montant des subventions

Cultures	Montant de la subvention en FCFA		
	Semences	Engrais	TOTAL
Riz	0	14 596 712 000	14 596 712 000
Maïs	412 950 000	5 545 600 000	5 958 550 000
Blé	0	333 408 000	333 408 000
Sorgho	0	513 180 000	513 180 000
Mil	0	283 500 000	283 500 000
Système Coton	0	12 398 606 600	12 398 606 600
TOTAL	412 950 000	33 671 006 600	34 083 956 600

Le montant de la subvention est estimé à **34 083 956 600 FCFA** repartis comme suit :

- **semences : 412 950 000 FCFA** soit **1,2 %** du cout total de la subvention
- **Engrais : 33 671 006 600 FCFA** soit **98,8 %** du cout total de la subvention

La répartition des subventions par structures d'encadrement :

- DNA – Office/Agences : **21 685 349 400 FCFA** soit **63,62 %**
- CMDT : **12 398 606 600 FCFA** soit **36,38 %**

La plus grande partie des subventions destinées au volet productions agricoles sera investie dans le riz (**42,82%**), suivi du système Coton (**36,38%**) et du maïs (**17,5 %**).

Cout de l'appui conseil

Les frais liés à l'acquisition des moyens logistiques, carburant, aux supervisions et aux formations du personnel de terrain sont consignés dans le tableau n°84.

Tableau n°20 : Coût de l'appui conseil

Désignation	Qté/Nbre	Prix unitaire	Montant en FCFA
Achat de véhicules pick up	5	18 000 000	90 000 000
Achat de motos pour agents	200	500 000	100 000 000
Carburant (agents x 800 f x 60 l x 6	700	288 000	201 600 000
Carburant pour les secteurs (50L x 670F X 6)	49	201 000	9 849 000
Supervisions nationales	3	15 000 000	45 000 000
Supervisions régionales et locales	3	12 000 000	36 000 000
Petits équipements de mesure (GPS, autres)	700	100 000	70 000 000
TOTAL	-	-	552 449 000

Commentaires :

Le coût de l'appui conseil est de **552.449.000FCFA** destiné à l'acquisition des moyens de déplacement, du carburant et la réalisation des missions de supervision des activités inscrites au plan de campagne agricole.

5.1.6. OBJECTIFS D'EMBLAVURES ET DE PRODUCTION DES AUTRES CULTURES

Les objectifs de superficies et de productions des autres cultures se présentent comme suit :

a) Cultures industrielles :

Canne à sucre : 4814 ha ; 353 610 tonnes ;

Thé : 89 ha ; 89 tonnes ;

Dah fibre : 2605 ha ; 1759 tonnes ;

Tabac : 19469 ha ; 17206 tonnes ;

b) Légumineuses alimentaires

Arachides : 39 150 ha ; 414 144 tonnes ;

Voandzou : 42 333 ha ; 29 011 tonnes ;

Soja : 9 218 ha ; 5860 tonnes ;

c) Tubercules et racines

Manioc : 79 96 ha ; 138 012 tonnes ;

Igname : 52 31ha ; 83 565 tonnes ;

Patate douce : 20 703 ha ; 394 179 tonnes ;

Taro : 490 ha ; 3285 tonnes ;

d) Cultures émergentes

Pois sucré : 2655 ha ; 5310 tonnes ;

Oseille : 7654 ha ; 3861 tonnes ;

Gingembre : 2112 ha ; 39 945 tonnes

Anis/Cumen : 660 ha ; 660 tonnes

e) Cultures maraîchères d'hivernage

Pomme de terre : 1058 ha ; 19576 tonnes ;

Tomate : 3890 ha ; 65 380 tonnes ;

Gombo : 16700 ha ; 181 620 tonnes ;

Pastèque : 29120 ha ; 781 130 tonnes ;

Concombre : 2350 ha ; 34 980 tonnes ;

Laitue : 300 ha ; 4500 tonnes ;

Carotte : 40 ha ; 1000 tonnes ;

Oignon : 10 ha ; 270 tonnes ;

Betterave : 20 ha ; 320 tonnes ;

f) Cultures maraîchères de contre saison

Pomme de terre : 8486 ha ; 176 220 tonnes

Chou : 2023 ha ; 40756 tonnes ;

Laitue : 3840 ha ; 143 045 tonnes ;

Echalotes : 15700 ha ; 153 050 tonnes ;
Oignon : 4770 ha ; 114 210 tonnes ;
Tomate : 537 ha ; 9 320 tonnes ;
Gombo : 390 ha ; 3 300 tonnes ;
Patate douce : 5352 ha ; 109 160 tonnes ;
Piment : 1340 ha ; 8890 tonnes

g) Cultures fruitières :

Les objectifs de productions des cultures fruitières sont les suivants :

Oranges : 4950 ha ; 80 480 tonnes ;
Mandarine : 910 ha ; 10 030 tonnes ;
Citron : 180 ha ; 1250 tonnes ;
Pamplemousse : 55 ha ; 755 tonnes ;
Mangues : 34 200 ha ; 510890 tonnes ;
Papayes : 2340 ha ; 59300 tonnes ;
Goyave : 1160 ha ; 13660 tonnes ;
Bananes : 7345 ha ; 171 950 tonnes ;
Dattes : 52 ha ; 113 tonnes ;
Anacardes : 27840 ha ; 96930 tonnes ;
Pomme cannelle: 200 ha ; 725 tonnes
Produits de cueillette
4 539 667 tonnes d'amendes de karité
166 499 tonnes de gomme arabique
382 115 tonnes de jujube fruits

5.1.7. PRODUCTION DE SEMENCES R1 ET R2

Les productions de semences certifiées attendues se présentent comme suit :

- Riz : 2407 Tonnes de R1 et 4 957 Tonnes de R2;
- Maïs : 412 T de R1 et 1578 T de R2,
- Blé : 16 T de R1 et 34 T de R2,;
- Sorgho : 176 T de R1 et 412 T de R2 ;
- Mil : 131 T de R1 et 144 T de R2.1

C) COÛT DU VOLET PRODUCTIONS AGRICOLES

Le coût du volet productions agricoles (coût des intrants agricoles et de l'appui conseil) est consigné dans le tableau n°21.

Tableau n°21 : Répartition du coût du volet productions agricoles

Eléments de coût des activités	Coût des intrants	Coût de la subvention	Equipements	Contribution de l'Etat	Contribution des producteurs	Coût Total
Intensification riz	51943482000	14596712000	1274100000	14596712000	38620870000	53217582000
Intensification maïs	14 553 717 200	5 858 550 000	0	5 858 550 000	8 695 167 200	14 553 717 200
Intensification blé	854 358 000	333 408 000	0	333 408 000	520 950 000	854 358 000
Intensification	1 225 930 000	513 180 000	0	513 180 000	712 750 000	1 225 930 000
Intensification Mil	677 250 000	283 500 000	0	283 500 000	393 750 000	677 250 000
Coton + maïs	63 431 077 100	12 398 606 600		12 398 606 600	51 032 470	63 431 077
Appui conseil	0	0	0	552 449 000	0	552 449 000
Total	131459884300	33470 776	1274100000	34 536 405	99 975 957	134 512 363

Le coût global du volet productions agricoles de la campagne est estimé à **134 512 363 300 FCFA**.

La contribution de l'Etat s'élève à **34 536 405 600 FCFA**, soit **26%** (subvention des intrants et appui conseil).

La contribution des exploitants est de **99 975 957 700 FCFA (74%)**.

NB : Il faut noter que ce budget ne prend pas en compte le fonctionnement des structures d'encadrement.

Mesures d'accompagnement : Elles portent sur les éléments suivants :

- la poursuite de la subvention des intrants agricoles ;
- la mise en place à temps des intrants agricoles ;
- la dotation des agents en moyens de déplacement ;
- le recrutement des nouveaux agents d'encadrement ;
- le développement des synergies entre les acteurs (Ministères, secteur privé, profession agricole, services techniques, Collectivités territoriales...) ;
- le contrôle de qualité des intrants agricoles (semences, engrais et pesticides) ;
- la poursuite de l'opération « pluies provoquées » et la gestion de l'information climatique ;
- l'organisation des bourses de céréales, bourses de semences, foires agricoles, participation des producteurs à des salons de l'agriculture.

6. AMENAGEMENTS HYDRO AGRICOLES ET EQUIPEMENTS

Aménagements hydro agricoles

Objectifs : Contribuer à la sécurisation et l'amélioration des productions et de la productivité Agricoles

Dans l'optique de l'atteinte de cet objectif, il est mis en place un Programme National d'Irrigation de Proximité (PNIP) adopté par le gouvernement en mars 2012.

Dans un horizon de **10 ans**, il sera aménagé dans le cadre du PNIP **126 000 ha** (tous types d'aménagements confondus). Ceci permettra de valoriser le potentiel de terres irrigables recensé au Mali et subséquemment contribuera à l'amélioration des productions et de la productivité agricoles.



Le programme a connu un début d'exécution à travers des projets financés par la Coopération Allemande dans les régions de Koulikoro et Mopti (IPRODB), Sikasso (IPROSI) et à Tombouctou (IPRODI). Ces projets appuieront la réalisation des activités d'aménagements retenues pour 2014.

En application des recommandations des missions organisées par le Département du Développement Rural, une attention particulière sera accordée à la mise en œuvre et au suivi du programme d'entretien des réseaux d'irrigation de drainage et des infrastructures élaboré par les structures d'appui conseil (Offices, Agence...).

Au titre de la campagne agricole 2014-2015, les aménagements prévus portent sur **15 800 ha** repartis comme suit :

- maîtrise totale : **7 060 ha**, soit **44,68 %** des superficies totales à aménager
- maîtrise partielle : **6000 ha**, soit **37,97 %** des superficies totales à aménager
- bas - fond : **2 585 ha**, soit **5 %** des superficies totales à aménager
- périmètres maraîchers : **154 ha**, soit **0,97 %** des superficies totales à aménager

Les principales activités à réaliser porteront sur :

- la mise à jour de la base des données sur le potentiel aménageable ;
- le suivi du Programme Gouvernemental d'Aménagements et le contrôle des chantiers;

- le suivi de la mise en œuvre du Programme National d'Irrigation de Proximité (PNIP) ;
- l'appui à l'élaboration du programme d'entretien des réseaux d'irrigation et de drainage ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des plans de mise en valeur des ouvrages en collaboration avec les structures d'appui conseil et les producteurs ;
- le diagnostic de la problématique de non exploitation de certains aménagements réalisés.

Equipement rural

Les activités portant sur les équipements agricoles seront orientées vers le suivi des matériels agricoles mis en place auprès des exploitants par les projets /programme, les ONG et les autres acteurs.

7. PROGRAMME DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Les activités de la campagne agricole 2014-2015 s'articulent autour de des points suivants:

- la mise en place d'un dispositif efficace de surveillance et de lutte contre les nuisibles des cultures ;
- la formation des agents d'appui conseils, des Brigades Villageoises d'intervention phytosanitaire, des producteurs et autres acteurs sur les techniques de surveillance et de lutte contre les nuisibles des cultures, des récoltes et des pâturages ;
- la diffusion auprès des producteurs des Bonnes Pratiques Agricoles (BPA).



Un accent particulier sera mis sur la gestion des problèmes aviaires au regard de la menace potentielle que représentent les oiseaux, notamment au niveau des Offices et périmètres irrigués.

La préservation de l'environnement et de la qualité des produits agricoles nécessitent l'application des méthodes alternatives de lutte, peu consommatrices de produits chimiques.

Les objectifs de prospection et de traitement sont respectivement de **53 615 ha** et **23 115 ha**.

La formation concernera principalement **550 brigades** villageoises, **140** producteurs et **140** magasiniers.

La Lutte contre le Criquet pèlerin : Les activités de lutte anti - acridienne porteront sur :

- **La surveillance de l'aire grégarigène dans le cadre de la lutte préventive**

Le dispositif de lutte contre le Criquet pèlerin à mettre en place sera lié à la situation du criquet dans la zone grégarigène et dans les autres pays de la ligne de front.



Le dispositif d'intervention élaboré repose sur deux scénarii : une situation **de rémission** (situation d'accalmie) et une **situation de résurgence** correspondant à de légères augmentations de populations acridiennes dans des localités isolées.

Le dispositif de base prévu est de **10 équipes** ; il sera renforcé en fonction de l'évolution de la situation acridienne au niveau national et dans la sous-région.

- La gestion de l'environnement : Les activités sont les suivantes :
 - la poursuite du Programme de gestion des sites contaminés ;
 - le suivi des traitements par l'analyse des échantillons des matrices environnementales et/ou des pesticides ;
 - le contrôle de qualité du stock de pesticides du magasin central de Sanankoroba.
- Le suivi de la santé des agents impliqués dans la manipulation des pesticides;

Il s'agit de réaliser le suivi sanitaire des agents impliqués dans la lutte antiacridienne par la détermination du taux de cholinestérase

- **Le renforcement des capacités des agents**

La mise à niveau des agents et personnel impliqués dans la lutte antiacridienne.

8. PROGRAMME DE LA RECHERCHE AGRICOLE (IER)

En 2013, l'adaptation des pratiques agricoles aux effets du changement climatique a été un axe important de recherche. Le développement et la diffusion de variétés hybrides de céréales notamment de riz, sorgho, mil et maïs, plus productives et plus adaptées, seront consolidés à travers le renforcement des activités de recherche et du partenariat scientifique et technique.



En 2014, la priorité sera accordée à la relance des activités de recherche dans les régions Nord du pays affectées par la crise sécuritaire. La reprise des activités au Nord sur la base d'un programme prioritaire nécessite la réhabilitation des infrastructures et l'acquisition d'équipements et matériels de recherche.

La génération de technologies adaptées dans un contexte de changement climatique sera poursuivie et renforcée à travers l'instauration de partenariats scientifique et technique avec les différentes institutions de recherche aux plans bilatéral et multilatéral.

La poursuite du transfert et de la diffusion des résultats de recherche restera un axe majeur d'intervention de l'Institut. Cette activité sera réalisée dans le cadre des plates-formes multi acteurs d'innovations, la publication d'articles scientifiques et de fiches techniques.

Le renforcement des capacités des chercheurs et du personnel d'appui sera poursuivi pour améliorer l'élaboration des projets de recherche stratégique et appliquée et des projets à la demande. Cela permettra de répondre partiellement aux besoins de financement de la recherche au sein de l'institut et améliorer la qualité des productions scientifiques.

Le programme est axé sur l'exécution des projets de recherche et la production de semences végétales.

- **ACTIVITES RECHERCHE**

Soixante quatre (64) projets sont retenus pour la prochaine campagne. Ils sont ainsi répartis par domaine :

Productions végétales : 32 Productions animales : 12 SPGRN / ECOFIL : 4 RFO / RH : 4



- **PRODUCTION DE SEMENCES**

Les prévisions de production de semences de base des cultures vivrières sont les suivantes :

- Riz : 4 800 kg
- Maïs hybride : 7500 kg
- Maïs conventionnel : 3850 kg
- Mil : 650 kg
- Sorgho : 2500 kg

Prévision de pré base et de base de riz irrigué

Semences G3 : 4 550 kg ; semences G4 : 72 000 kg

9. ACTIVITE DE FORMATION ET D'ANIMATION RURAL

Les activités suivantes seront réalisées :

- l'organisation des examens du CAPA (203 élèves) et (BTA 68 élèves) dans les centres ;
- l'organisation du concours d'entrée dans les CAA et recrutement de 220 élèves ;
- l'organisation du concours de recrutement des professionnels dans le cycle BTA ;
- l'organisation d'une rencontre avec les Directeurs des CAA pour des échanges;
- l'actualisation des textes régissant les Centres d'Animation Rurale.

10. ACTIVITE DE CONTROLE ET DE LEGISLATION PHYTOSANITAIRE

Les activités concerneront essentiellement :

Elaboration des textes

- Textes relatifs à la création du Laboratoire National des semences ;
- Relecture de l'arrêté inter Ministériel fixant les modalités de perception et de répartition des taxes de délivrance des outils de contrôle (agrément, certificat phytosanitaire, permis d'importation, etc.),
- Relecture des textes sur les semences d'origine végétale.
- la poursuite de la sensibilisation et de l'information des acteurs sur la législation et le contrôle phytosanitaire ;
- le suivi de l'application de l'arrêté interministériel N°08-2688/MA-MF-SG du 29 septembre 2008 fixant le taux et les modalités de perception de la taxe de délivrance du Certificat Phytosanitaire et du Permis d'Importation des Végétaux, Produits Végétaux et Denrées alimentaires d'origine végétale ;
- la diffusion des textes législatifs et réglementaires ;
- le contrôle et la certification des semences produites par les différents intervenants.

Dans le cadre du projet AGRA-SHP/Contrôle de Qualité des Engrais au Mali

Il sera mené les activités suivantes:

- le prélèvement d'échantillons et le contrôle de qualité des engrais
- la diffusion des résultats d'analyses des engrais dans le cadre du programme AGRA-SHP/Contrôle de Qualité des Engrais au Mali ;
- la diffusion des acquis du programme AGRA-SHP/Contrôle de Qualité des Engrais au Mali.

11. ACTIVITES DE RENFORCEMENT DU DISPOSITIF D'APPUI CONSEIL

Dans l'objectif de consolider les acquis des campagnes agricoles antérieures et de poursuivre la fourniture de l'appui conseil aux exploitants, il importe de renforcer le dispositif de l'appui conseil existant.

Ce renforcement se réalisera à travers les activités ci-après :

- la formation/recyclage des agents chargés de l'appui conseil et leur dotation en moyens logistiques ;
- le suivi régulier des agents d'encadrement disséminés sur tout le territoire national

- le développement des synergies entre les structures d'appui conseil (DRA, Office, CMDT, projets/programmes, etc.) ;

- le recrutement, la formation et l'équipement de **200** nouveaux agents pour satisfaire, en partie, la forte demande d'appui conseil émanant des exploitants agricoles.

Le nombre d'agents d'appui conseil en service dans les DRA est de **700 agents**, soit un taux de couverture de **62%**. Le recrutement de **200 agents** portera ce taux à **79 %**.

12. PRODUCTIONS PASTORALES

Les programmes du volet productions et industrie animales porteront sur les points suivants :

12.1. Production de lait :



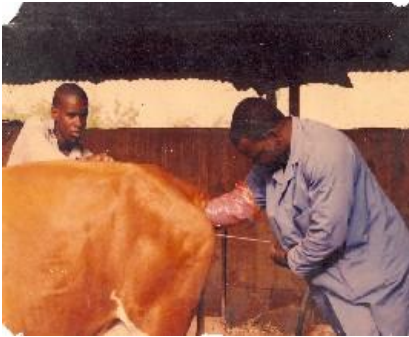
La production de lait (disponible laitier) attendue est de **704 167,74 tonnes** toutes espèces confondues, dont **3 247,89 tonnes** de lait à collecter dans différents centres de collecte de lait cru local.

La production de lait collecté (3 247,89 tonnes) augmentera de **10%** par rapport à la campagne passée et le taux d'augmentation du lait disponible sera de **3%**.

Activités d'intensification

L'augmentation de la production de lait s'appuiera sur la diffusion des semences de cultures fourragères, le renforcement des capacités d'intervention des professionnels de la filière lait et l'amélioration du potentiel génétique des races à travers un programme d'insémination artificielle de **10.000 vaches** par an. La stratégie de valorisation du lait cru local sera poursuivie à travers l'intensification des programmes de sélection et/ou croisement avec des races plus performantes, la construction de sept (7) nouveaux centres de collecte et la formation des professionnels sur les normes de production et de transformation du lait et des produits laitiers

Plus spécifiquement les actions porteront sur les points suivants :



- L'insémination de 10 000 vaches (20 000 doses de semences et 10 000 doses de produits de synchronisation);
- La distribution de 24 noyaux de zébus maures (1 noyau = 3 génisses et 1 mâle); 27 géniteurs Zébus maures, 12 noyaux de N'dama (1 noyau = 3 génisses et 1 mâle); 40 noyaux de moutons Djallonké (1 noyau = 4 femelles et 1 mâle);
- L'introduction de géniteurs non consanguins dans 27 noyaux de sélection de zébus maures

12.2 Production de viandes

IL est attendu une production contrôlée de 65 000 tonnes de viande, toutes espèces confondues, soit 5% d'augmentation par rapport à la réalisation de 2013.

Pour atteindre cet objectif, il est prévu en embouche 43 000 têtes de bovins, 143 000 têtes d'ovins, 13 200 têtes de caprins..

Activités : Améliorer les conditions de production de viande :

L'amorce d'une stratégie de valorisation des productions animales pour l'exportation de viande se fera à travers la réhabilitation et l'implantation d'abattoirs répondant aux normes internationales de production et d'exportations de viande.

Les actions à entreprendre sont les suivantes :

- la mise en normes de l'abattoir Frigorifique de Sabalibougou, et de l'abattoir régional de Sikasso,
- la diversification des sources de financement du crédit embouche pour le renforcement des activités d'embouche ;
- la formation des producteurs ;
- la réhabilitation du Feed lot de Tienfala et sa gestion à travers un partenariat public /privé.
- la réalisation et la gestion des aménagements pastoraux (54 puits citernes ,37 forages à réaliser et à équiper, 34 forages à réhabiliter, 4015 ha de parcours dégradés à restaurer, 4015 ha de parcours dégradés à restaurer, 1599 km de pare feux à réaliser et 5735 km de pistes de transhumance à baliser) ;
- la construction de 26 banques d'aliment bétail ;
- les opérations de ventes promotionnelles pendant le Ramadan et la Tabaski estimés à 2 300 bovins et 14 800 béliers la mise en place d'équipements de production de fourrages (hache paille, botteleuses, faucheuse ; etc.).

12.3 Production de volailles

Les productions attendues sont :

- Œufs de consommation: 453 000 000 œufs de consommation soit un taux de progression de **3%**;
- Poulets de chair : 2 100 000 sujets de poulets de chair soit un taux de progression de **3%** et 27 000 000 de volaille locale soit un taux de progression de **5%**

La production d'œufs de table provient essentiellement des fermes avicoles modernes qui ambitionnent installer 2.000.000 de pondeuses avec un taux de ponte estimé à 75%.

Activités d'intensification : Elles portent sur les points suivants:

- la diffusion de 90 unités de production de poussins Wassachiè (1 unité : 11 poules et 2 coqs); 49 unités de finition de poulets Wassachiè (1 unité : 30 poussins).
- l'achat, la diffusion et la vulgarisation de coqs wassachè ;
- a promotion de l'aviculture semi-moderne et de poulaillers traditionnels améliorés ;
- la mise en place de 2 000 0000 de pondeuses,
- la production de 2 100 000 poulets de chair,
- la mise à disposition d'aliments concentrés pour chair et pondeuse.

12.4 Production de cuirs et peaux

La production contrôlée de cuirs et de peaux attendue est de.

- Production de cuirs : 357 000 Unités de cuirs bruts ;
- Production de peaux (ovines et caprines): 1 050 000 unités de peaux ovines et caprines ;

La production de cuire et peaux représente une augmentation de 10% par rapport à celle de 2013.

En vue d'atteindre les objectifs de productions escomptées les actions suivantes seront réalisées :

Activités d'intensification de la production de fourrages :

Dans le cadre de l'intensification de la production de lait, une convention a été signée entre la DNPIA et l'APCAM en vue de produire du fourrage au niveau des bassins laitiers identifiés. Il s'agit de :

- Acquisition de 42 tonnes de semences R1 et R2;
- 10, 40 tonnes de semence et/ou bouture de bourgou.

Ainsi, il sera réalisé 7 000 ha de parcelles de diffusion de cultures fourragères (production de fourrage) pour toutes espèces confondues, soit 11 563 tonnes de MS de fourrages et 2 080 ha de bourgou soit 31,100 tonnes de MS.

Les actions futures seront orientées vers la diffusion des techniques de valorisation des sous produits (enrichissement des pâturages dans les zones à risque traitement à l'urée, mélasse, hachage etc.) afin de diminuer l'impact du déficit fourrager et le coût de la supplémentation à base d'ABH.

12.5 Développement des infrastructures et équipements d'élevage

L'exportation continue des animaux vivants sur pied se traduit par un manque à gagner pour le producteur et pour l'Etat (cuirs et peaux et sous produits d'abattage). La mise en normes des abattoirs existants s'avère nécessaire. Ceci permettra de créer plus d'emplois et de revenus pour les producteurs.

Les actions porteront sur :

- la mise en normes de l'abattoir Frigorifique de Sabalibougou, et de l'abattoir régional de Sikasso,
- la réalisation/réhabilitation d'infrastructures de production, de transformation et commercialisation (35 poulaillers améliorés, 20 marchés à bétail ; 67 aires d'abattage et de séchage , 7 centres de collecte de lait à construire et à équiper;
- la construction, équipement d'ateliers pré conditionnement de et de transformation des sous-produits d'abattage ;
- la Construction d'un abattoir moderne type régional à Mopti sur financement du PDIBS ;
- la construction de deux (2) Boucheries modernes à Mopti

12.6 Mesures d'accompagnement : Elles portent sur les points suivants

12.6.1 La subvention des produits d'élevage

Une note technique a été produite par la DNPIA sur les intrants d'élevage soumis à la subvention.

Les intrants concernés par la subvention sont les suivants :

- ✓ **Filière lait**
 - le concentré d'aliment bétail ;
- ✓ **Filière avicole**
 - Aliment concentré pour pondeuses ;
 - Aliment concentré pour chair ;
 - Coqs améliorateurs ;
 - Vaccin contre la maladie de Newcastle
- ✓ **Filière viande**
 - Aliment concentré viande

Dans l'objectif d'augmenter les productions de lait, de viande, d'œufs, de chair, il sera accordé aux producteurs concernés la subvention des intrants identifiés ci-dessus.

Les arguments qui militent en faveur de la subvention des intrants d'élevage sont les suivants :

- les petits producteurs, notamment ceux des régions du nord, plus affectés par les crises sécuritaires et alimentaires, ont besoin d'appuis conséquents pour relancer leurs activités.
- les productions animales visées (lait, viande, chair) augmenteront grâce à une utilisation plus accrues d'intrants dont l'accès sera rendu facile ;
- Le prix réel des intrants est élevé par rapport au pouvoir d'achat des éleveurs (**200 000 FCFA** / tonne pour les concentrés lait et viande et **100 000 FCFA** / tonne pour les concentrés chair) ;
- L'offre des produits visés sera améliorée.

Le montant de la subvention est consigné dans le tableau n°22.

Tableau N°22 : Coût de la subvention des intrants d'élevage

Désignation	Unités	Quantité	Prix Unitaire	Montant au prix réel	Montant au prix subventionné	Coût de la subvention
Aliment concentré lait	tonne	39 640	200 000	7 927 946 000	3 963 973 000	3 963 973 000
Aliment concentré viande	tonne	1 391	200 000	278 100 000	139 050 000	139 050 000
Aliment concentré pour pondeuses	tonne	18 000	100 000	1 800 000 000	900 000 000	900 000 000
Aliment concentré pour chair	tonne	3 087	100 000	308 700 000	154 350 000	154 350 000
Coqs améliorateurs	sujet	25 000	5 000	125 000 000	62 500 000	62 500 000
Vaccin contre la maladie de Newcastle	dose	30 000 000	50	1 500 000 000	750 000 000	750 000 000
TOTAL	-	-	-	11 939 746 000	5969873000	5 969 873 000

Commentaire : Le coût total des intrants d'élevage est estimé à **11 939 746 000 FCFA** dont **50 %** constituent la contribution de l'Etat à travers la subvention et **50%** seront pris en charge par les producteurs.

12.6.2 Renforcement des capacités des acteurs

Les activités suivantes ont été retenues :

- Formation de 300 agro-éleveurs sur la conduite des vaches à inséminer ;
- Formation de 150 professionnels en Conservation et transformation du lait, gestion des conflits, vie associative des filières et autres intervenants ;
- Appui –conseil de 8 groupements féminins pour une amélioration de la conduite de l'aviculture rurale (santé et habitat) ;
- formation de 15 jeunes en aviculture et embouche à Bla, Tominian ;

- Formation de 15 nouveaux ouvriers des abattoirs, 40 apprentis bouchers et 10 collecteurs des cuirs et peaux ;
- Formation de 400 éleveurs en techniques de gestion rationnelle des troupeaux, sélection et marquage des animaux d'élevage ;
- Formation 750 professionnels sur les techniques de transformation du lait (yaourt, fromage, lait pasteurisé) ;
- Formation de 100 participants en Gestion d'Entreprises Pastorales (GEP) ;
- Formation de 865 participants sur la conduite de troupeaux laitiers ;

12.6.3 Dispositif de Suivi et amélioration de la collecte des données statistiques

Les activités porteront sur les éléments suivants :

- le niveau d'avancement des activités et les indicateurs y afférents ;
- l'évaluation de la biomasse ;
- la collecte des données sur les productions animales
- Dotation des agents en matériels et équipements de collecte (l'achat de 30 kits d'équipements de mesure et d'évaluation de la biomasse, ...)
- Dotation des agents en moyens de déplacement

12.6.4 Communication

La communication portera sur les thèmes suivants :

- Réalisation et diffusion d'un sketch pour la sensibilisation des populations sur les bonnes méthodes de dépouillement et de conservation des peaux des moutons de Tabaski ;
- Diffusion d'un sketch sur la lutte contre les feux de brousse et la préparation et le stockage du foin ;
- Diffusion d'un microprogramme sur la technique de la fenaison ;
- Diffusion d'un microprogramme sur le ramassage et le stockage des résidus de récolte ;
- Production et diffusion de 10 bulletins d'information sur les marchés à bétail et à poisson ;
- Transhumance, accueil du cheptel transhumant, gestion des parcours pastoraux
- Gestion des aménagements pastoraux, des infrastructures lait- bétail- viande ;
- Diffusion des textes législatifs et réglementaires, schémas d'aménagements pastoraux, conventions de gestion (Charte pastorale, périmètres pastoraux, bourgoutières, ...) et la Politique de Développement de la pêche et de l'Aquaculture.
- Vulgarisation des normes de conditionnement et de classement des cuirs et peaux élaborées par le projet et adoptées par l'UEMOA (affichage, publicité medias)

12.7 Coût du volet pastoral

Le coût du volet pastoral est consigné dans le tableau n° 23.

Tableau 23. Budget du volet pastoral

Activités programmées	Coût total FCFA	Contribution de l'Etat F	Contribution des producteurs
Aménagement et hydraulique pastorale			
<i>Etudes</i>	190 000 000	190 000 000	0
<i>Création, réhabilitation de périmètres pastoraux</i>	5 350 000	1 750 000	3 600 000
<i>Sécurisation espaces pastoraux</i>	88 900 000	0	88 900 000
<i>Balisage de pistes de transhumance</i>	142 050 000	0	142 050 000
Equipements et infrastructures d'élevage	8 225 754 000	8 000 000	225 754 000
Productions animales			
<i>Production de lait (insémination artificielle)</i>	524 394 000	444 393 000	80 000 000
<i>Production de viande (étude)</i>	88 438 000	88 438 000	0
<i>Production avicole (unités wassachè, coqs)</i>	74 730 000	74 730 000	0
<i>Production de cuirs et peaux (étude)</i>	22 880 000	22 880 000	0
<i>Production de miel (appui aux apiculteurs)</i>	2 582 000	2 582 000	0
Commercialisation (vente promotionnelle)	60 814 000	0	60 814 000
Renforcement des capacités			
<i>Formation des agents</i>	122 678 000	122 678 000	0
<i>Formation des acteurs</i>	38 295 000	38 295 000	0
Suivi des activités	101 484 000	101 484 000	0
Mesures d'accompagnement	1 358 779 000	1 358 779	0
Information-communication	129 497 000	129 497 000	0
Subvention en intrants d'élevage	11 939 746 000	5 969 873	5 969 873 000
TOTAL	23 116 370 000	16 545 379	6 570 991 000

Commentaire :

Le coût du volet production pastorale est estimé à **23 116 370 000 F CFA, repartit comme suit :**

Contribution de l'Etat : 16 116 370 000 FCFA (71,6%) dont **5 969 873 000 FCFA** seront investis dans les intrants d'élevage à titre de subvention

Contribution des producteurs : 6 570 991 000 FCFA (28,4%).

Le montant total à investir dans la subvention des intrants agricoles et d'élevage s'élève à 40 053 829 600 F CFA.

13 PRODUCTION HALIEUTIQUE ET AQUACOLE

Les activités de la campagne halieutique et aquacole porteront sur les points suivants :

13.1 Production des captures (mise à terre)

OBJECTIF

L'objectif de production de captures est de 75 000 tonnes de poisson frais pour une réalisation de 60 270 tonnes la campagne dernière. Soit un taux de progression de **24,4 %**.

Actions à réaliser

- Renforcement du dispositif de suivi des débarquements ;
- contrôle de l'exploitation des ressources halieutiques.

13.2 Production aquacole

OBJECTIF

L'objectif de production aquacole est de **24.965 tonnes** de poisson frais contre **8.000T** pour la campagne dernière soit de plus de **100% d'augmentation**.

Cette forte augmentation est liée aux aménagements et à l'empoissonnement de nombreux plans d'eau avec l'appui des projets /programmes et l'installation d'autres types de dispositifs de pisciculture (rizipisciculture, cages flottantes...).



Activités à réaliser

- empoissonnement des plans d'eau (171 mares ,69 emprunts), 353 étangs et bassins piscicoles et des dispositifs de pisciculture (33 micro-barrages , 156 parcelles de rizipisciculture, 78 cages flottantes)
- construction et aménagement d'infrastructures piscicoles (41mares ou emprunts, 146 étangs ou bassins piscicoles , 2 micro-barrages ,124 parcelles de rizipisciculture, 59 cages flottantes et11 dispositifs d'avipisciculture)

La production totale de poisson attendue est d'environ **100 000 tonnes**.

13.3 Formation des acteurs

OBJECTIF : Les objectifs se présentent comme suit :

- 60 agents à former sur les techniques de construction d'étang pour la pisciculture
- 60 agents à former sur les techniques de production d'alevins.
- 60 agents à former sur les techniques de transformation du poisson
- 60 agents former sur les techniques de conservation du poisson

13.4 Communication

Les actions porteront sur les points suivants :

- Montage des magazines,
- Diffusion des magazines ;
- Communiqués radiodiffusés à l'ORTM et au niveau des radios de proximité invitant les pisciculteurs à se faire enregistrer au niveau des services de la pêche en vue de leur prise en charge pour l'encadrement

13.5 Supervision-suivi-évaluation

Les activités à réaliser portent sur les points suivants :

- la rencontre nationale sur le bilan annuel 2014 - 2015 et le plan de campagne 2015 – 2016.
- l'évaluation à mi-parcours de la campagne au niveau National.
- la réalisation des missions de supervision (nationales, régionales et locales).



13.6 Coût du volet halieutique et aquacole

Le coût du volet halieutique et aquacole est consigné dans le tableau N°23.

Tableau N°23 : Coût du volet productions halieutiques et aquacoles

COMPOSANTES	Unité	Objectifs quantifiés	Coût unitaire en F.CFA	Coût total en F.CFA
1. Renforcement des capacités				
Motos (DT 125)	nbre	50	1 250 000	62 500 000
Carburant motos	litre	50	160 000	8 000 000
Equipement de conservation et transformation (kits)	Unité	80	2 340 000	187 200 000
Sous-total				257 700 000
2. Formation des agents	nbre	300	100 000	30000000
3. Communication	-	6	500 000	3000000
4. Suivi des activités				50 500 000
5. Coût des intrants				
Acquisition d'alevins	nbre	100 260 112	200	20 052 022 400
Acquisition d'aliment poisson	Kg	507 000	970	491790000
Sous-total				20 543 812 400
TOTAL				20 885 012 400

Commentaires

Le coût du volet de productions halieutiques et aquacoles est estimé à **20 885 012 400 F. CFA** dont :

- **20 543 812 400 FCFA**, soit **98,36%** représente la contribution des producteurs ;
- **341 200 000 FCFA**, soit **1,64 %** représente la contribution de l'Etat.

Impact

La vente de la quantité de poisson commercialisable, soit **100 000 tonnes (1000 f/kg)**, rapportera **100 milliards FCFA** comme revenu brut aux exploitants.

Les exploitations piscicoles estimées à **479**, pourront à la faveur des ressources générées, créer **3 832** emplois ruraux (entretien des étangs, mares et dispositifs piscicoles, à la pêche et à la commercialisation).

14- SANTÉ ANIMALE ET SANTÉ PUBLIQUE VÉTÉRINAIRE

Les activités du volet Santé Animale et Santé Publique Vétérinaire portent sur les points suivants :

14.1 Sous-programme Santé Animale

Objectif : Améliorer la protection sanitaire du cheptel en renforçant les capacités des Services vétérinaires, des organisations professionnelles d'éleveurs, des professionnels de l'élevage.

Les activités à mener pour atteindre l'objectif sont les suivantes :

- ❖ **La vaccination.** Elle concernera **23 756 549 000 de têtes** d'animaux pour plusieurs types de maladies animales (Péripneumonie contagieuse bovine, Peste petits ruminants, Charbon symptomatique, Maladie de Newcastle...) contre **19 348 873 000 têtes**, soit un taux de progression de **22,78 %** par rapport à la campagne précédente.



Les données sont consignées dans le tableau n° 24 :

Tableau N°24 : Objectifs de vaccination par maladie

Maladies	Prévisions 2014-2015			Rappel 2013-2014	Taux progression (%)
	Secteur public	Secteur privé	Total		
Péripneumonie contagieuse bovine	2 128 180	4 135 679	6 263 859	5077896	23,36
Charbon symptomatique	570278	2 091 363	2 661 641	2404450	10,70
Charbon bact bovin	115 503	75 653	191 156	93803	103,78
Charbon bact ov/caprin	117 449	26 500	143 949	60753	136,94
Charbon bact camelin	4640	1360	9 384	9384	0,00
Charbon bact équins/asin	3292	800	13 610	13610	0,00
Pasteurellose bovine	729803	2529438	3473961	3473961	0,00
Pasteurellose ov/caprine	1002380	1419081	2 421 461	1531649	58,10
Pasteurellose cameline	15809	4251	29674	29674	0,00
Peste petits ruminants	948 600	772 081	1 720 681	1188510	44,78
Clavelée	13 240	12 060	29309	29309	0,00
Dermatose Nodulaire	295 500	596 500	892 000	364575	144,67
Fièvre aphteuse	13 200	5 400	18 600	62	29900,00
Rage canine	522	4304	4 826	4266	13,13
Maladie de Newcastle	597 575	3 721 325	4 318 900	3751544	15,12
Variole aviaire	3000	607000	610 000	361889	68,56
Maladie de Gumboro	3189	336064	477995	477995	0,00
Bronchite infectieuse	3189	184464	439503	439503	0,00
Coryza aviaire	0	21000	36040	36040	0,00
TOTAL	6 565 349	16 544 323	23 756 549	19 348 873	22,78

On rappelle que la mise en œuvre de la campagne nécessitera :

- Le recrutement de **100 agents** d'encadrement (dans les trois catégories : A, B et C) ;
- l'acquisition de **2000** carnets de vaccination et la construction de **50 parcs** de vaccination ;
- l'acquisition de la chaîne de froid et de matériels techniques.

Les besoins en vaccins sont consignés dans le tableau N°25

Tableau N°25 : Besoins en vaccins

Nature du vaccin	Quantité
Péri -T1	6 500 000
Clostrivac	3 000 000
Pastobov	3 750 000
Anthravac	600 000
Pastovin	3 250 000
Ovipeste	2 000 000
Dermapox	1000 000
Rabisin	5 000
Itanew	4 500 000
TOTAL	11 355 000

Commentaire : Au total **11 355 000 doses** de vaccins sont nécessaires pour lutter contre les principales maladies prioritaires.

L'exécution de la campagne de vaccination nécessite les moyens matériels et humains suivants :

- **443** cadres et agents du secteur public;
- **537** agents du secteur privé
- la chaîne de froid et les matériels techniques pour les secteurs public et privé.

❖ **La surveillance épidémiologique**

Les objectifs liés à la surveillance épidémiologique se présentent comme suit :

- **16 539 villages**, 53949 troupeaux de bovins, 44796 troupeaux d'ovins, 41406 troupeaux de caprins, 413 troupeaux de camelins à visiter ;
- **298 221 bovins**, 278877 ovins, 47887 caprins, 6894 asins, 819 camelins, 2545 équins à contrôler au cours de la transhumance ;
- Acquisition de **1000 certificats** internationaux de transhumance (CIT) ;

Les actions à mener portent sur :

- la gestion des foyers de maladies animales
- Surveillance des maladies animales dans les foires, marchés, zones et points de concentration ;
- le Contrôle du mouvement des animaux à l'intérieur du pays;
- le Contrôle sanitaire des animaux à la transhumance inter-États ;
- le Contrôle des animaux à l'exportation et à l'importation ;
- l'acquisition de matériels de prélèvements et réactifs pour le diagnostic de la Fièvre Aphteuse, la tuberculose et la brucellose;

❖ **Le contrôle des opérateurs privés (documents, local, produits...).**

Le contrôle sera orienté vers les éléments suivants:

- 280** établissements vétérinaires et **08** établissements pharmaceutiques vétérinaires ;
- **154** vétérinaires titulaires du mandat sanitaire ;
- les centres agréés d'insémination artificielle ;

❖ **La lutte contre l'exercice illicite de la pharmacie et la profession vétérinaires ;**

❖ **L'actualisation du répertoire des établissements vétérinaires et des établissements pharmaceutiques vétérinaires ;**

❖ **La conduite d'une étude :** L'évaluation de la prévalence de la brucellose et la tuberculose

Les résultats permettront d'élaborer un programme de lutte contre les deux maladies dans les élevages laitiers.

Par ailleurs , il sera produit une note technique sur l'extension de la politique de la subvention a domine de la santé animale

❖ **La formation :**

- Formation des coopératives et groupements d'éleveurs en reconnaissance de maladies prioritaires
- Formation des vaccinateurs villageois en techniques de vaccination de la volaille
- Formation des agents (publics et privés) sur la surveillance épidémiologique

- Formation des éleveurs en techniques de reconnaissance des maladies aviaires
- Formation de 3 cadres au Master 2, spécialité : Epidémiologie
- Formation de 12 agents DNSV en SIG
- Formation de 9 points focaux régionaux genre
- Formation des agents techniques
- Information Education Communication e direction des agro éleveurs ;



❖ **La production de vaccins (Laboratoire Central Vétérinaire)**

Les objectifs de production de vaccins sont de **26 millions** de doses tous vaccins confondus.

14.2. Sous-programme Santé Publique Vétérinaire

Objectif : Promouvoir la sécurité sanitaire et la qualité des aliments, par le renforcement des capacités des cadres et agents vétérinaires chargés du contrôle, et de celles des professionnels de l'agroalimentaire et, par l'application effective des textes et normes relatifs aux aliments

Les activités à réaliser pour atteindre l'objectif du sous-programme sont les suivantes :

❖ **le renforcement des capacités** : Il portera sur

- l'équipement de 5 Postes d'inspection aux frontières (PIF) en matériels informatiques et logistiques ;
- l'équipement des services d'inspection des abattoirs de Bamako (AFS, AFB) en matériels informatiques et logistiques ;
- la dotation de 34 postes vétérinaires et 17 secteurs vétérinaires en kits de contrôle du lait (éprouvette graduée, acidimètre, lactodensimètre, Soude Dornic, phénolphtaléine) ;
- l'actualisation des répertoires des établissements et points de contrôle des aliments au niveau de 140 Postes Vétérinaires (PV); 55 Secteurs Vétérinaires (SV); 9 Direction Régionales des Services Vétérinaires (DRSV) et de la Direction Nationale des Services Vétérinaires (DNSV) ;
- l'organisation des missions d'inspection des établissements et points de contrôle des aliments au niveau de 140 PV; 55 SV; 9 DRSV et la DNSV
- le contrôle des aliments à l'importation et à l'exportation au niveau de 24 Postes d'inspection aux frontières (PIF)

- le contrôle des aliments à l'intérieur du pays au niveau de 11 postes de contrôle routier ;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'un guide de Bonnes Pratiques de Production et d'Hygiène (BPP et BPH) du lait cru local ;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de surveillance de la brucellose dans les élevages laitiers ;
- l'élaboration et mise en œuvre d'un plan de surveillance de la qualité microbiologique des laits et produits laitiers locaux et de la mélamine et autres contaminants dans le lait en poudre importé ;
- l'élaboration et mise en œuvre d'un plan de surveillance de la qualité microbiologique des aliments pour animaux ;

❖ **la formation.** Les résultats attendus sont les suivants :

- 28 cadres et agents formés au test de diagnostic de la brucellose dans le lait cru ;
- 106 cadres et agents formés sur la mise en place d'un système documentaire harmonisé relatif au contrôle du lait et produits laitiers selon la norme ISO 17020
 - 90 cadres et agents de contrôle formés sur les techniques et procédures de contrôle du lait et des produits laitiers ;
- Un Vétérinaire au Master 2, formation des agents de Gao sur les techniques et procédures de contrôle du lait et produits laitiers et formation des cadres sur le genre.

14.3. Mesures d'accompagnement

Elles portent sur :

- **la communication :**

- Elaboration et mis en œuvre du Plan de communication (microprogramme sur le transport de la viande, diffusion des textes relatifs à la police sanitaire, à la sécurité sanitaire des aliments et à la pharmacie et profession vétérinaires).

- **Législation et normes**

- Adoption des textes relatifs à la santé animale et la santé publique vétérinaire.

14.4 Coût d'exécution du volet santé animale et santé publique vétérinaire

Le volet santé animale et santé publique vétérinaire du plan de campagne Agricole est consigné dans le Tableau N 26.

Tableau n°26 : Cout du volet santé animale et santé publique Vétérinaire

Sous-programme/ activités	Quantités prévues	Coût unitaire	Montant total	Etat	Bénéficiaires
I. SANTE ANIMALE ET SANTE PUBLIQUE VETERINAIRE					
1.1. Vaccination du cheptel					
Besoins en vaccins	1	3044837550	3044837550	0	3044837550
Construction des parcs de vaccination	10	12000000	120000000	120000000	0
1.5. Acquisition de lots de matériels de prélèvements et réactifs pour le diagnostic de la fièvre aphteuse, la tuberculose et la brucellose	3	10000000	30000000	30000000	0
1.6. Elaboration et diffusion des paquets sanitaires auprès des éleveurs	100	226600	22660000	22660000	0
Suivi des activités (dotation en logistiques, carburant, chaîne de froid, supervisions, surveillance épidémiologique, etc.)		419390500	419390500	419390500	0
Sous-total Santé animale			3636888050	592050500	3044837550
1.7.Elaboration et validation d' un guide de bonnes pratiques de production et d'hygiène du lait cru local	1	10 000 000	10000000	10000000	0
II. ETUDES (prévalence de la tuberculose et brucelose dans les élevages laitiers)	1	20000000	20000000	20000000	0
III. FORMATIONS (producteurs et agents)	22	4749500	104489000	104489000	0
IV. ACTIVITES GENRE (formations et équipements)			19 000 000	19 000 000	0
V.Communication		62277500	62277500	62277500	0
TOTAL			3 852 654 550	807 817 000	3 044 837 550

Commentaire : Le coût du volet santé animale et santé publique vétérinaire est estimé à **3 852 654 550 FCFA** dont **807 817 000FCFA** représentent la contribution de l'Etat, soit **21 %** et **3 044 837 550 FCFA** représentant celle des bénéficiaires, soit **79 %**.

15 Programmes du Commissariat à la Sécurité Alimentaire

Les programmes à réaliser dans le cadre de la sécurité alimentaire et nutritionnelle se présentent comme suit :

15. 1. Reconstitution du Stock national de Sécurité : Achat de **35.000 tonnes** de céréales sèches (mil/sorgho) ;

15.2. Reconstitution du Stock d'Intervention de l'Etat : Achat de **25 000 Tonnes** de riz local

15.3. Reconstitution du Fond de sécurité Alimentaire : Alimentation du FSA à son niveau optimum par l'Etat et ses Partenaires ;

15.4. Reconstitution des stocks des banques de céréales pillées par les occupants : Reconstituer les BC des régions de Kidal (11 com.) ; Gao (22 com.) ; Tombouctou (55 com.), et des cercles de Youvarou (7 com.) ; Douentza (15 com.) ; Bankass (12 com.) ; Mopti (15 com.) Macina (11 com.) et de Niono (12 com.) des régions de Mopti et de Ségou ; soit **160 Communes x 20 Tonnes = 3 200 tonnes de céréales** et frais d'approche

15.5. Appui aux couches vulnérables à accéder aux céréales dans les régions de Tombouctou, Gao, Kidal et le nord de Kayes : Poursuite des ventes d'intervention de l'OPAM : **8 000 Tonnes**

15.6. Appui aux 75 490 personnes en situation d'urgence : Poursuite des ventes d'intervention de l'OPAM : **8 000 Tonnes**

15.7. Appui aux 736 746 personnes en situation de crise, phase 3 dans 138 communes :
Distributions Alimentaires Gratuites ciblées de 22 102 Tonnes de céréales à raison de 30kg/pers pendant la soudure à 736 746 personnes

15.8. Amélioration de la disponibilité en aliment bétail dans les régions de Tombouctou et Gao et sur les parcours des troupeaux en direction des pâturages de saison : Achat de **2 500 Tonnes** d'aliment bétail pour les laitiers des zones en déficit fourrager, transport et distribution ciblées aux vulnérables

15.9. Conduite d'une étude approfondie sur l'évaluation d'impact de l'orpaillage sur les activités agricoles phénomène : Evaluer l'impact de l'orpaillage sur les activités agricoles.

Le cout total des programmes de sécurité alimentaire est estimé à **23 964 049 971 FCFA** sur lesquels **7000 000 000 FCFA** sont acquis et **16 964 049 971 FCFA** sont à rechercher.

16. Organisation et structuration du monde rural (profession agricole)

16.1 Appuis et animation des Organisations Professionnelles Agricoles

Les activités à réaliser dans le cadre du monde rural porte sur les points suivants :

- **Edition du répertoire national des OPA.**

L'édition consistera à actualiser, harmoniser et valider le répertoire des OPA. (OPA de base et faïtières à tous les niveaux) ;

- **Appui aux organisations paysannes**

- Information, sensibilisation sur le développement agricole ;
- Formation des leaders paysans ;
- Appuyer à la recherche de financement des activités.

Le coût de l'actualisation et de l'édition du répertoire des OP est estimé à **32 000 000 FCFA**.

16.2 Appui à la mise en place des interprofessions

Les actions porteront sur la poursuite de l'animation des projets, expériences et initiatives de mise en place d'interprofessions Agricoles.

Il s'agira d'accompagner les acteurs des filières Agricoles dans le processus de mise en place des interprofessions. Les filières concernées portent sur l'anacarde, le niébé ; le lait, le sésame ; le riz, le bétail/Viande ; le karité ; la papaye ; la mangue, l'échalote/oignon et la pomme de terre.

Le coût de l'appui aux interprofessions est estimé à **90 000 000 FCFA** (formation, information, sensibilisation).

16.3 Enregistrement et immatriculation des exploitations agricoles familiales et des entreprises agricoles :

L'enregistrement consiste à recenser **308 240** exploitations agricoles et entreprises agricoles du Mali en vue de leur attribuer le certificat d'enregistrement.

La démarche consiste à recruter et former **275** agents d'enregistrement et 18 agents de saisie, collecter les données auprès des exploitations agricoles. Enfin, mettre en place une base de données informatique au niveau de laquelle seront consignées les données collectées par les agents recenseurs.

Le budget nécessaire à la réalisation de l'enregistrement des **308 240** exploitations agricoles est évalué à **544 810 000 FCFA**.

Le coût total des activités d'organisation et structuration du monde rural est environ **666 810 000 millions FCFA**.

17. Genre

Les activités à réaliser dans le cadre du Genre s'intègrent dans les orientations stratégiques de la Politique Nationale Genre ; elles portent sur :

- le développement d'un capital humain (femmes et hommes) apte à affronter les défis du développement socioéconomique du pays, de la réduction de la pauvreté, de l'intégration africaine et de la mondialisation ;
- la reconnaissance de la contribution des femmes au développement économique par leur insertion aux circuits productifs et l'accès égal aux opportunités d'emploi et aux facteurs de production.

Le Ministère du Développement Rural pour l'année 2014, se fixe pour objectif de réaliser des actions concrètes en faveur des femmes, jeunes et couches vulnérables ruraux.

Les contraintes liées à la promotion du genre se résument comme suit :

- l'accès difficile à la terre et aux autres facteurs de production ;
- la faible possession du cheptel et surtout du gros bétail
- l'accessibilité limitée au Crédit par faute de garants ou de garantie ;
- l'analphabétisme et manque de formation spécifique ;
- l'insuffisance d'organisation en groupement (exemple : 2 OPA nationales féminines sur 30).

Au titre de la campagne Agricole 2014-2015, les activités suivantes seront réalisées :

- la diffusion de la politique nationale du genre auprès des structures du MDR ;
- la formation des cadres sur le genre et des femmes leaders
- la participation à la Journée internationale de la femme Rurale ;
- les appuis à l'émergence d'organisations professionnelles féminines dynamiques, notamment dans les AGROPOLES ;
- la mise en relation des associations féminines avec le privé intervenant dans le cadre du Partenariat public –privé.

1.8 Appuis à la Promotion des filières Agricoles

Les efforts produits par les différents acteurs (structures d'appui conseil , projets/programmes, profession agricole, exploitants agricoles , ONG, etc) ont permis d'augmenter les productions végétales et animales. Il s'agira pour 2014-2015 de réaliser des activités destinées à promouvoir les filières et ainsi améliorer les revenus des exploitants agricoles.

La stratégie repose sur le renforcement de la productivité et de la compétitivité des filières retenues à travers:

- les activités d'intensification des productions Agricoles tout en sauvegardant les ressources naturelles ;
- la sécurisation foncière et le développement des exploitations Agricoles familiales et des entreprises Agricoles ;
- la création d'un environnement propice au développement des chaînes de valeur aux niveaux national et international.

Il importe de rappeler que le e Département, de manière volontariste, a mis en place un dispositif institutionnel afin de favoriser la mise en œuvre de cette stratégie en ciblant prioritairement des filières.

Les actions programmées au titre de la campagne Agricole porteront sur les différents maillons de la chaîne de valeur des spéculations choisies, notamment la production, la transformation, la conservation, le transport et la distribution ainsi que la consommation. Ces maillons constituent les principales sources d'amélioration des revenus des populations et de réduction de la pauvreté.

Les activités identifiées seront réalisées avec les appuis des projets/programmes, de la profession agricole et des ONG intervenant dans le domaine des filières. Les activités se présentent comme suit :

I. Au titre des mesures transversales visant la promotion des filières, il est retenu ce qui suit :

- l'identification et la caractérisation d'agropoles dans différentes zones de production du pays pour soutenir la promotion de certaines filières;
- la mise en place de nouvelles interprofessions (échalote / oignon, riz, pomme de terre, mangue) ;
- la consolidation des interprofessions existantes, notamment celle du coton ;
- l'appui à l'émergence de nouvelles interprofessions (maïs, sorgho/mil, bétail/ viande, lait, apiculture, aviculture, cuirs et peau, pêche /aquaculture...)

II. Au titre de la promotion des filières de productions végétales (riz, coton, maïs, fruits et légumes, cultures émergentes etc.)

- l'organisation des bourses céréalières et semencières et Salons de l'Agriculture ;
- la poursuite de la subvention et le contrôle de qualité des intrants agricoles ;
- la poursuite de la construction des magasins de stockage d'anacardes ;
- la formation des producteurs d'anacardes sur les techniques de récolte, de transformation et du marketing ;
- la consolidation des acquis et l'appui au conditionnement et à la conservation de l'échalote/oignon (Bandiagara);
- les appuis financiers à la mise en place de **85** micro-entreprises en soutien aux filières (mangue, pomme de terre, papaye, échalote/oignon, anacarde, etc.)

III. Au titre de la promotion des filières productions animales (bétail- viande ; lait ; aviculture ; apiculture)

- l'intensification de la production animale à travers la subvention des intrants d'élevage notamment les concentrés d'aliment;
- l'appui en semences fourragères dans le but d'accroître la production de lait ;
- la formation des acteurs de différents segments de la filière (production, commercialisation...) ;
- l'appui à la création des centres de collecte de lait et la consolidation des centres existants ;
- l'appui à l'amélioration de la qualité à travers la vulgarisation des bonnes pratiques d'hygiène ;
- la mise en normes des abattoirs de Sabalibougou et de Sikasso et la construction d'un abattoir moderne à Tombouctou en vue de l'exportation de la viande ;
- la construction des marchés à bétail et de volaille en vue de favoriser la commercialisation des animaux ;
- l'appui à l'organisation des apiculteurs en vue de favoriser l'émergence des structures plus professionnelles ;
- l'organisation de la journée du lait ;
- la poursuite des ventes promotionnelles du bétail au profit des organisations d'élevage ;
- les appuis financiers à la mise en place de **20** micro-entreprises (bétail-viande) et de **10** pour le lait
- les réflexions sur la promotion de la sous -filrière mouton de tabaski à l'échelle sous régionale.

IV. Au titre de la promotion des filières de productions de pêche et d'aquaculture

Les activités de la filière pêche et aquaculture seront axées sur les grands bassins de production (Kayes, Ségou, Mopti, Koulikoro, Gao et Tombouctou).

Les activités de soutien aux filières pêche portent sur ce qui suit:

- l'appui à la transformation, à la commercialisation et au transport du poisson à travers la dotation des organisations des transformatrices en équipements modernes (fours modernes, caisses isothermes, kits d'emballage, camion frigorifique...) ;
- l'appui à la mise en place des comités de gestion des infrastructures de commercialisation et à l'organisation des acteurs des filières ;
- l'appui à la promotion de l'aquaculture à travers la formation, la sensibilisation et la mise en réseau des acteurs ;
- l'appui financier à la mise en place de **2** micro-entreprises.

19 Autres programmes

19.1 Approche Agropoles et programmes de résilience/ mesures d'adaptation aux effets de changement climatiques

La nouvelle vision du Ministère du Développement Rural est axée sur les Agropoles et les activités de résilience.

L'approche Agropole consiste à concentrer les activités de développement dans des zones possédant de grandes potentialités (eau, terres, expériences, etc.).

En janvier 2014, 19 sites pouvant abriter les agropoles ont été identifiés et caractérisés ; il s'agira de poursuivre les études, élaborer et mettre en œuvre un programme d'activités dans les zones ciblées.

Les Entreprises Agricoles seront prioritairement appuyées au niveau des sites identifiés comme agropoles.

Quant à la résilience, les activités seront essentiellement destinées aux exploitations agricoles familiales

considérées comme vulnérables dans le contexte des changements climatiques et des crises sécuritaires et alimentaires.

Les objectifs liés à la mise en œuvre des programmes de résilience visent à renforcer les capacités des producteurs à s'adapter aux changements climatiques et réduire la vulnérabilité.

La résilience doit être comprise dans son sens le plus large en prenant en compte les aspects suivants :

- ◆ la prévention des crises alimentaires et des chocs climatiques ;
- ◆ l'atténuation des chocs et réhabilitation des populations affectées par les crises ;
- ◆ la réalisation des actions de développement durable ;
- ◆ la diffusion des mesures d'adaptation aux effets des changements climatiques ;
- ◆ une approche qui lie l'humanitaire au développement ;
- ◆ les questions du genre ;
- ◆ les enjeux environnementaux, notamment ceux liés au changement climatique ;
- ◆ la protection sociale et l'accès des ménages vulnérables aux services de base.

Les principales activités à réaliser portent sur les points suivants :

- l'établissement du répertoire et la cartographie des projets intervenant dans le domaine de la résilience (Etat, ONG, CT et autres) ;
- la finalisation de l'élaboration des projets nationaux sur la résilience financés par la BID (PDRIAS) et la BAD (P2RS) et mise en œuvre ;
- le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des projets de résilience ;
- le développement de synergies entre les projets de résilience à travers le cadre de concertation à mettre en place ;
- la mise en œuvre le processus de dialogue inclusif dans le cadre de AGIR-PRP avec l'appui de la FAO, du CILSS, de la CEDEAO et de l'Union Européenne ;
- l'élaboration des nouveaux projets de résilience et la recherche des financements.

19.2 Le Partenariat Public –Privé (PPP)

Dans l'optique d'attirer les investisseurs privés vers le secteur agricole, le MDR développera l'approche « Partenariat Public-privé ». Il s'agira de construire un partenariat fécond avec les privés (national et étranger) en vue d'investir des ressources conséquentes dans le développement agricole et créer des emplois dans le secteur.

Les activités à réaliser sont les suivantes :

- la poursuite des séances de travail en vue d'identifier les opportunités de collaboration et signer éventuellement des accords (Mori investment, World Wide de Yossi, société chaux et calcaires

du Mali, princes du Golfe, société de production des fertilisants organiques, ADEPAM du Mexique, AID-SA, géo-Agric consult, etc) ;

- le ciblage des domaines d'intervention (aménagement hydro-agricoles, appui conseil et formation, promotion des filières Agricoles) ;
- l'évaluation de la mise en œuvre de l'approche partenariat public-privé en vue de prise de décisions.

La mise en œuvre du PPP contribuera à la création d'emplois en direction des jeunes ruraux et des femmes qui constituent des couches vulnérables.

19.3 Protection de l'environnement et gestion de la fertilité des sols

Dans le cadre de la protection de l'environnement et de l'amélioration de la fertilité des sols, support de la production agricole, les principales activités à réaliser se résument comme suit :

- la production et l'utilisation de **8,6** millions de tonnes de fumure organique pour fertiliser **1,7 millions ha** ;
- la construction d'ouvrages antiérosifs (zaïs, diguettes, fascines, micro barrages, cordons pierreux) pour restaurer et traiter **18 000 ha** ;
- la plantation de haies vives autour des parcelles cultivées (céréales, arbres fruitiers, cultures maraîchères) sur environ **900 000 km** et **6 000 ha** ;
- la diffusion et l'adoption des variétés de cultures vivrières tolérantes à la sécheresse dans les différentes zones de production en général et dans la bande sahélienne en particulier.

19.4- Programme VCT/VCF

19.5 Besoins en ressources humaines

La mise en œuvre du plan de campagne Agricole 2014-2015 nécessite le recrutement d'agents et de cadres de différentes spécialités. Dans cette optique, les besoins en ressources humaines du MDR ont été évalués ; elles portent sur **984 agents** repartis comme suit :

- Catégorie A : **164** ;
- Catégorie B : **451** ;
- Catégorie C : **369**.

Le détail est donné dans le tableau n°29 en annexe.

20. Dispositif de suivi-évaluation et activités de planification

L'objectif visé par le suivi-évaluation est de s'assurer que les activités retenues dans le cadre du plan de campagne agricole s'exécutent selon le calendrier établi et les résultats prévus sont produits.

Le dispositif de suivi-évaluation est bâti autour des activités suivantes :

- la supervision des activités par les Directions centrales et le MDR ;
- la mise en œuvre par la CPS/SDR de l'Enquête Agricole de Conjoncture (EAC)
- l'amélioration des statistiques agricoles ;
- la préparation et la validation du PNISSA ;
- l'évaluation du PNIP-SA

- la tenue des rencontres de concertation sur la mise en œuvre du plan de campagne Agricole (réunion au niveau des Directions nationales, Conseils de Cabinet Elargi, communications verbales)
- la création d'un cadre de concertation entre les Directions Centrales du MDR et la profession agricole pour le suivi de la mise œuvre du plan de campagne ;
- la production des bulletins sur le suivi de la campagne agricole ;
- l'organisation des rencontres bilan 2014 et programmation 2015-2016 ;
- l'organisation d'une rencontre d'échange sur la méthodologie d'élaboration du plan de campagne Agricole et l'harmonisation des outils de suivi
- l'élaboration d'un plan de mise en œuvre du plan de campagne agricole et l'évaluation à mi-parcours des activités par les Directions centrales.

Les produits attendus : rapports, résultats de l'EAC, Bulletins hebdomadaires, etc.

21. Hypothèses et risques

Le plan de campagne Agricole a été élaboré en tenant compte des hypothèses et risques suivants :

- la consolidation de la paix et de la stabilité socio politique dans le pays ;
- la pluviométrie : régulière, bien répartie dans le temps et l'espace ;
- la crue des principaux fleuves : régulière et suffisante pour soutenir les activités d'irrigation au niveau des périmètres irrigués et des Offices ;
- la maîtrise des ennemis des cultures, notamment les criquets pèlerins, les oiseaux granivore et les maladies animales ;
- la mise en place à temps des intrants agricoles et d'élevage ;
- la mobilisation à temps des ressources additionnelles (financières, matérielles et humaines) ;
- l'implication des autres Départements dans la mise en œuvre des activités (Industries et commerce, environnement, Economie et finances) ;

SURVENUE DES RISQUES MAJEURS :

En cas de risques majeurs (sécheresse grave, inondations, invasions généralisées des déprédateurs, épizooties, etc.) le déroulement de la campagne agricole pourrait être perturbé. Dans cette hypothèse, des mesures d'atténuation des effets doivent être envisagées par l'Etat et ses partenaires pour appuyer les populations affectées.

Ces mesures s'articulent autour de :

- l'élaboration et le financement d'un plan d'action d'urgence en appui aux populations affectées (appuis en semences et aliment bétail, distribution de céréales, vaccination du cheptel, etc.)
- l'importation des céréales et l'exonération des taxes d'importation et autres ;
- le renforcement des banques de céréales.
- la constitution d'un fonds d'urgence réservé à la lutte contre les calamités naturelles.

22. Stratégies de mise en œuvre : Elle est organisée autour des axes suivants :

- ✦ le développement des synergies entre les structures du MDR en vue d'une gestion judicieuse des ressources disponibles ;
- ✦ le développement du partenariat public-privé dans l'optique d'attirer les investisseurs privés vers le Secteur Agricole ;
- ✦ une responsabilisation plus accrue des cadres et agents des Directions régionales du MDR ;
- ✦ le renforcement des activités de supervision des Directions centrales ;
- ✦ le renforcement de la communication entre les acteurs ;
- ✦ l'implication des ONG et du secteur privé dans la mise en œuvre du Plan de campagne ;
- ✦ la conciliation des objectifs de production, de protection de l'environnement et d'amélioration des revenus des exploitants agricoles.

23. Coût du plan de campagne Agricole

Le coût total de la campagne est consigné dans les tableaux N°26 et N°27

Tableau n°26: Répartition des coûts

DESIGNATION	COUT DES ACTIVITES	CONTRIBUTION DE L'ETAT	CONTRIBUTION DES PRODUCTEURS
DNA	134 512 363 300	34 536 405 600	99 975 957 700
DNPIA	23 116 370 000	16 545 379 000	6 570 991 000
DNSV	3 852 654 550	807 817 000	3 044 837 550
DNP	20 885 012 400	341 200 000	20 543 812 400
APCAM	665 000 000	665 000 000	0
CSA	23 964 050 000	23 964 050 000	0
TOTAL	206 995 450 250	76 859 851 600	130 135 598 650

Commentaire : Le coût total des activités à réaliser au titre de la campagne 2014-2015 est estimé à **206 995 450 250 FCFA**, reparti comme suit :

- Contribution de l'Etat : **76 859 851 600 (37,13%)** investis dans l'acquisition des intrants Agricoles et l'appui conseil ;
- Contribution des producteurs : **130 135 598 650 FCFA (62,87%)**.

Ce coût n'intègre pas celui des activités à réaliser dans le cadre des projets/Programmes évoluant dans le Secteur du Développement Rural.

Tableau N°27: Budget global prévisionnel de la campagne Agricole

BUDGET ORDINAIRE DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL + CSA	COUT ADDITIONNEL (ETAT)	CONTRIBUTION DES PRODUCTEURS	BUDGET TOTAL
87 278 349 000	76 859 851 600	130 135 598 650	294 273 799 250

Commentaire :

Le budget global pour mise en œuvre du plan de campagne Agricole est estimé à **294 273 799 250** FCFA reparti comme suit :

Budget ordinaire du MDR : 87 278 349 000 FCFA (29,7%)

Cout additionnel (Etat) : 77087137670FCFA (26,1%)

Contribution des producteurs : 130 135 598 650 FCFA (44,2%)

Conclusion

Au terme de la mise en œuvre du présent plan de campagne Agricole, les résultats saillants suivants seront obtenus :

- la production de **7 115 450 tonnes** de céréales, de **525 000 tonnes** de coton graine et **132 346 tonnes** de Niébé.

- la couverture des besoins de consommation du pays et un excédent d'environ **1,7 million de tonnes** dont la commercialisation générera des revenus bruts importants estimés à **329 milliards de FCFA**.

- la production de **3250 tonnes** de lait, **58 500 tonnes** de viande, **40 500 tonnes** de chair, **453 millions** d'œufs, **357 000 tonnes** de cuire **1,05 millions** de tonnes de peau

-la production de **100 000 tonnes** de poisson ;

- le développement des AGROPLES et des programmes de résilience ;

le développement des filières agricoles

La commercialisation des excédents de production agricole obtenus permettra de générer des revenus monétaires pour les producteurs et leur permettre d'améliorer les conditions de vie et réduire la pauvreté.

Les principales hypothèses dégagées pour la mise en œuvre correcte du plan de campagne agricole 2014-2015 sont :

- une pluviométrie abondante, bien répartie dans le temps et dans l'espace,
- une crue suffisante et
- la maîtrise de la situation phytosanitaire et des maladies animales

Le coût global du plan de campagne Agricole est estimé à **294 273 799 250FCFA**

Le budget ordinaire du MDR est de **87 278 349 000FCFA (29,7%)**

La contribution des producteurs se chiffre à **130 135 598 650 FCFA (44,2 %)**.

Le montant à rechercher s'élève à **76 859 851 600FCFA (26,1 %)**.

ANNEXE : superficies aménagées

Tableau n°27 : Récapitulatif des aménagements réalisés

Désignations	Objectifs 2008-2012 (ha)	Réalizations (ha)						
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	Cumul
Maîtrise totale	82 413	3 438	3 515	3 135	9 780	6 055	2 713	28 636
Grands Aménagements	77 959	2 423	2 083	2 848	7 477	1 820	2 500	19 151
Aménagement de proximité	4 454	1 015	1 432	287	2 303	4 235	213	9 485
Autres types d'aménagement	20 943	4 278	902	10 111	10 595	6 326	11 662	43 873
Grands Aménagements	16 374	3 790	650	8 380	6 286	1 236	7 300	27 642
Aménagement de proximité	4 569	488	252	1 731	4 309	5 090	4 362	16 231
Total tout aménagement	103 356	7 716	4 416	13 246	20 374	12 381	14 375	72 509
Grands Aménagements	94 333	6 213	2 733	11 228	13 763	3 056	9 800	46 793
Aménagement de Proximité	9 023	1 503	1 683	2 018	6 611	9 325	4 575	25 716

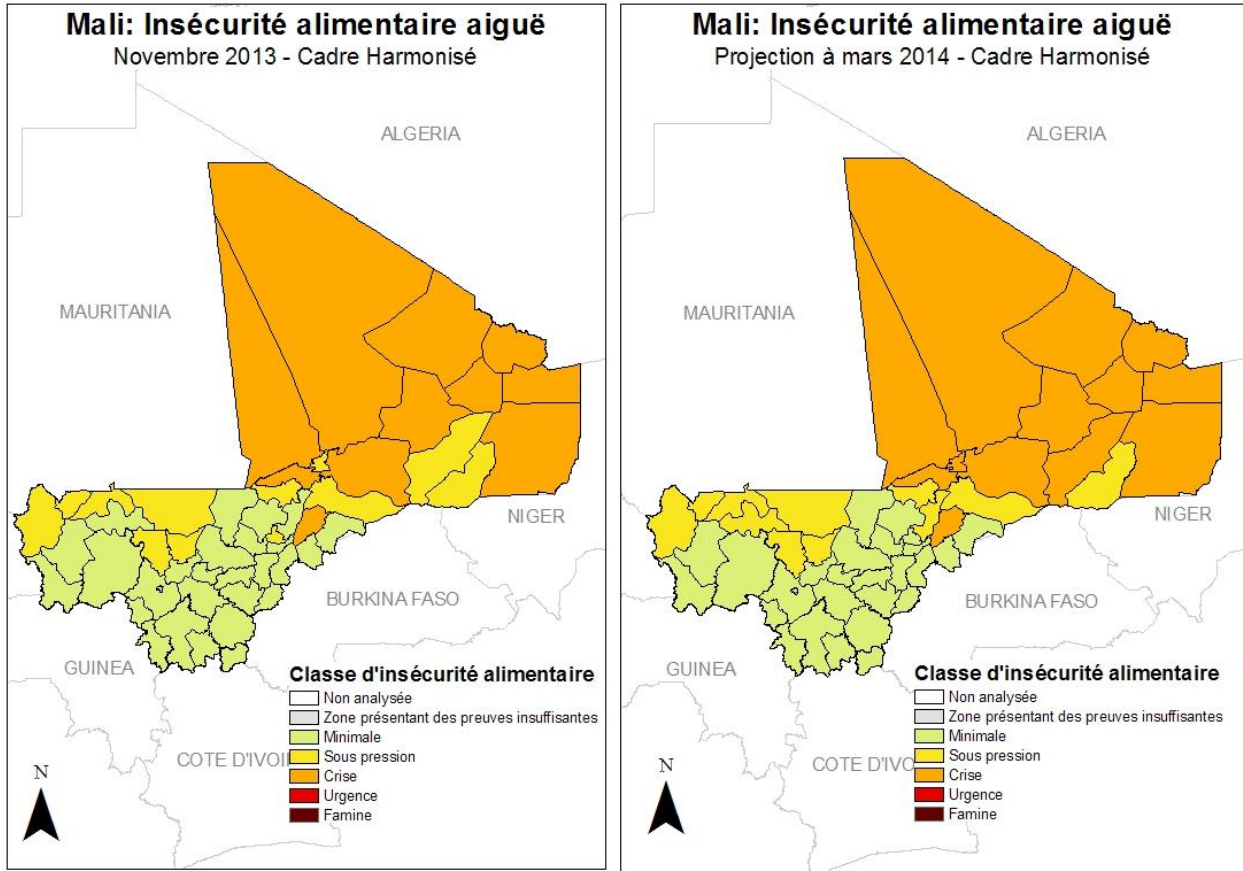
ANNEXE 2

Tableau n°28 : Synthèse des objectifs d'emblavures et de production des céréales

Cultur Région	Struct d'enca	Riz			Mil			Sorgho			Maïs			Blé/Orge			Fonio			Total	
		Sup	Ren	Prodt	Sup	Ren	Prod	Sup	Re	Prod	Super	Ren	Prod	Su	Ren	Pro	Su	Ren	Pro	Super	Produ
Kayes	DRA	3454	2330	80464	5114	900	4603	2366	992	2348	24600	2002	4925		#DI		332	600	199	38016	430548
Kayes	ADS	1088	3212	3495		#DI		461	179	829	2570	1054	2710		#DI			#DI		4119	7034
Kayes	CMDT	0	#DI	0	9700	950	9215	6650	100	6660	25500	2549	6500		#DI			#DI		10170	140815
Total		3562	2357	83959	6084	908	5524	3036	996	3023	52670	2221	1169	0	#DI	0	332	600	199	48598	578397
Kouliko	DRA	3800	2455	93280	2377	900	2139	1564	100	1564	35280	2541	8965		#DI		457	600	274	47208	556132
Kouliko	Manic	1265	4755	6015	40	800	32	150	100	150	1250	3120	3900		#DI		0	#DI	0	2705	10097
Kouliko	OPIB	3292	5886	19376	144	903	130	367	100	367	1460	2863	4180		#DI		0	#DI	0	5263	24053
Kouliko	OHVN	1383	2198	30415	4248	1000	4248	8569	100	8569	57580	2500	1439		#DI		119	600	714	20078	303254
Kouliko ro	CMDT	0	#DI V/0!	0	5040 0	980	4939 2	1267 50	101 0	1280 25	51810	2569	1331 00		#DI V/0!		0	#DI V/0!	0	22896 0	310517
Total Kouliko oro		5639 2	2644	14908 6	3308 29	925	3060 23	3694 27	100 3	3707 02	14738 0	2543	3747 86	0	#DI V/0!	0	576 0	600	345 6	90978 8	120405 3
Sikasso	DRA	5276	2331	12300	7025	900	6322	1237	100	1237	12539	3124	3916		#DI		138	600	830	38599	709954
Sikasso	ODRS	5955	2910	17328	1200	950	1140	1750	100	1750	11025	3148	3471		#DI		30	700	21	19960	54949
Sikasso	CMDT	0	#DI	0	1690	1000	1690	1403	103	1452	28910	2563	7409		#DI			#DI		59849	105526
Total		5871	2390	14032	2404	971	2334	2658	101	2707	42551	2743	1167	0	#DI	0	138	600	832	10044	182016
Ségou	DRA	6099 9	2418	14749 9	5708 50	950	5423 08	1400 00	103 0	1442 00	15600	2308	3600 0		#DI V/0!		236 80	600	142 08	81112 9	884215
Ségou	ORS	3033	2262	68618	4240	950	4028	2075	103	2137	3500	2540	8890		#DI		290	600	174	99887	140908
Ségou	ON	1257	6136	77188	4254	800	3403	2897	100	2897	5615	3982	2235	25	2000	502		#DI		13880	801041
Ségou	CMDT	0	#DI V/0!	0	1306 0	950	1240 70	1012 50	103 0	1042 88	40690	2413	9818 5		#DI V/0!			#DI V/0!		27254 0	326543
Total		2171	4550	98799	7481	949	7100	2648	103	2727	65405	2529	1654	25	2000	502	265	600	159	13223	215270
Mopti	DRA	2025	1408	28528	5100	900	4590	3477	100	3477	2000	1500	3000		#DI		145	600	870	76383	790750
Mopti	ORM	4708	2392	11261	2350	900	2115	1100	100	1100	540	1200	648		#DI		180	600	108	82305	145521
Total		2496	1594	39789	5335	900	4801	4577	100	4577	2540	1436	3648	0	#DI	0	146	600	880	84613	936271
Tombo	DRA	6721	3526	23701	5898	703	4145	1363	132	1809	845	2473	2090	66	3975	266		#DI		14737	325257
Gao	DRA	3650	1335	48744	1300	500	6500	1200	700	8400	0	#DI	0	20	2400	480		#DI		61705	64124
Kidal	DRA	0	#DI	0	0	#DI	0	40	900	36	2	1500	3		#DI			#DI		42	39
Bamak	DRA	1550	2984	4625	1100	1200	1320	1350	170	2295	6710	3903	2619		#DI		10	600	6	10720	34436
TOTA		7227	2836	20496	1986	923	1834	1276	101	1291	70106	2648	1856	71	3861	275	941	600	564	47885	711545

ANNEXE 3

Carte de l'insécurité alimentaire au Mali :



Source : SAP

ANNEXE 4 : besoins en ressources humaines

Tableau n° 29 : Besoins en personnel du MDR au titre de l'exercice budgétaire 20 14 (Fonctionnaires de l'Etat)

CORPS	NOMBRE	OBSERVATIONS
Catégories A		
Vétérinaires et Ingénieurs d'Elevage	43	
Ingénieurs d'Agricultures et du Génie Rural	84	
Ingénieurs des Eaux et Forêts	7	
Ingénieurs de Construction Civil	1	
Ingénieurs de l'Industries et des Mines	7	Dont (1) Analyste

Ingénieurs Statistiques et Informatiques	6	
Inspecteurs Finance /Trésor/Economie	13	
Administrateurs Civil	3	Droit Public
Sous total catégorie A	164	
Catégories B		
Techniciens Supérieur d'Elevage	231	
Techniciens Supérieur des Eaux et Forêts	4	
Techniciens Supérieur du Génies Rural	7	
Techniciens de l'Industries et des Mines	2	
Techniciens Supérieur d'Agricultures	168	
Techniciens Supérieur des Industries et des Mines	2	Electromécanique
Techniciens Supérieur Finance/Trésor	28	
Secrétaires/Attachés d'Administration	9	Bilingue
Sous total catégorie B	451	
Catégories C		
Agents Techniques d'Agriculture	213	
Agents Techniques d'Elevage	123	
Agents Techniques des Eaux et Forêts	2	
Agent Technique Construction Civil	1	
Adjoint Trésor /Finance	11	
Adjoint Administration	19	
Sous total catégorie C	369	
Total général	984	

Source DRH

ANNEXE 5 : CHRONOGRAMME

Tableau N°30: Chronogramme des activités

Programmes/Activités	Période												Responsables	Autres intervenants	
	M	J	Jt	A	S	O	N	D	J	F	M	A			
Volet productions agricoles															
Activités d'intensification Agricole	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X				DNA	Projets/programmes, offices, ONG et agences de Développement
Appui à la promotion des filières	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
Suivi- évaluation (missions et réunions DNA et services déconcentrés)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
Bilan 2014 et Programmation 2015 - 2016							X	X	X	X	X				
Aménagements hydro agricoles														DNGR	Projets/programmes, offices, ONG et agences de Développement
Suivi du PGA	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
Mise à jour de la base de données	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			

Suivi des entretiens des réseaux d'irrigation et de drainage	X					X	X	X	X	X	X	X		
Appui à la mise en valeur	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Bilan 2014 et Programmation 2015 - 2016								X	X	X	X	X		
Organisation du monde rural														
Appuis et animation des Organisations Professionnelles Agricoles	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Appui à la mise en place des interprofessions	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	APCAM	CNOP, AOPP
Bilan 2014 et Programmation 2015 - 2016								X	X	X	X	X		
Volet productions halieutiques et aquacoles														
Empoisonnement des plans d'eau, Aménagements de micro-barrages	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Renforcement de capacités (équipements, formations producteurs et agents, etc.)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	DNP	Projets/programmes, offices, ONG et agences de Développement
Suivi- évaluation (missions et réunions DNP et services déconcentrés)														
Bilan 2014 et Programmation 2015 - 2016								X	X	X	X	X		
Volet productions animales														
Activités d'intensification des productions animales	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Renforcement de capacités (équipements, formations producteurs et agents, etc.)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	DNPIA	Eleveurs, Organisations professionnelles élevage, LCV, ONG, Projets et programmes
Suivi- évaluation (missions et réunions DNPIA et services déconcentrés)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Bilan 2014 et Programmation 2015 - 2016								X	X	X	X	X		
Volet santé animale														
Vaccination du cheptel	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Surveillance épidémiologique	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	DNSV	Eleveurs, Organisations professionnelles élevage, LCV, ONG, Projets et programmes
Contrôle des opérateurs privés	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		

Etude (prévalence brucellose/tuberculose)	X	X	X	X											
Renforcement de capacités (équipements, formations producteurs et agents, etc.)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
Suivi-évaluation (missions et réunions)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
Bilan 2014 et Programmation 2015 - 2016							X	X	X	X	X				